

TROISIEME ANNEE—N° 42

MONTREAL, MERCREDI, 5 FEVRIER 1902

8 PAGES : UN CENTIN

LES MEMOIRES DE L'IMPERATRICE EUGENIE

Ils ne seront publiés que dix ans après la mort de l'ex-Souveraine

Ce sera une histoire sérieuse et documentée du règne de Napoléon III

Paris, 5.—Le secrétaire particulier de l'impératrice Eugénie a écrit, de la villa Cyrenas, Cap Martin, les lignes suivantes :

« Les mémoires de l'impératrice ne seront probablement pas publiés avant que dix années se soient écoulées, à dater de la mort de l'auguste écrivain, et ce, par ordres consignés sur son testament. De toutes façons, ils ne seront jamais de son vivant. La nouvelle, donnée il y a quelque temps, que ces mémoires seraient prochainement publiés est une supposition des journaux français, qui n'ont fait naître la demande de l'impératrice, au gouvernement français, d'être autorisée à consulter les documents aux archives nationales.

LA MISERE NOIRE A MONTREAL

Un pauvre ouvrier sans emploi et sa femme trouvés hier demi-morts dans un misérable taudis. Ils grelottaient de froid et n'avaient mangé depuis samedi. La femme, secouée par une toux déchirante, gémissait sur un mauvais grabat

Les riches et les heureux, pour qui la vie n'a que des sourires et qui passent le temps joyeux du carnaval au sein des fêtes et des divertissements de toute sorte, se doutent-ils que pendant ce temps, des centaines de malheureux, condamnés dans des taudis ouverts à tous les vents, se meurent de froid et de faim, au centre même de notre bonne ville de Montréal. C'est pourtant bien le cas, et avec le prix que coûte une de ces soirées, que nous qualifions : « événements sociaux », que de misères inconnues, que de pauvres honteux seraient soulagés !

Le caporal Morin, de la station de police No 2, en faisant sa tournée, hier, a découvert l'un de ces cas de misère noire, sortant tellement du domaine de la réalité, qu'il faut le voir pour y ajouter foi.

En arrière du No 1382, rue Notre-Dame, au sous-sol, dans une pièce nue, qui n'a ni cheminée, ni fenêtre, se trouve une misérable chambre, où, sous des poutres, à première vue, il semble impossible que des êtres humains puissent habiter. Cette misère est la propriété de M. J. H. Joseph, l'agent d'immobilier bien connu de notre ville.

Jusqu'à ces derniers temps, le haut de cette maison était habité, mais les locataires ont dû déménager pour une raison ou pour une autre. Alors, Joseph Lapointe et sa femme se sont trouvés les seuls occupants de la baraque.

M. Lapointe est âgé de 59 ans, et son épouse est un peu plus jeune que lui, ils n'ont pas d'enfants. M. Lapointe est tailleur de pierre de son métier et a travaillé jusqu'à il y a quatre ans, il gagnait honnêtement sa vie. Mais à la suite d'un accident, il perdit un œil, et l'autre œil, tellement affaibli, qu'il ne put continuer à exercer son métier. Fortement constitué, plein de santé, et de courage, l'infortuné ne s'est pas laissé abattre par cette calamité. L'été, il travaillait au bord de

l'eau, et l'hiver, à n'importe quel

ouvrage quand il peut en trouver.

Depuis quelque temps, Mme Lapointe

est malade et l'ouvrage est devenu

de plus en plus rare, si bien que

lorsque le caporal Morin est allé

par hasard, hier, les deux malheureux,

qui sont des pauvres honteux, n'a-

vaient pas de feu dans la maison et

ils n'avaient pas eu une bouchée à se

mettre sous la dent depuis samedi.

Après le tempête, le mari est allé

à l'hôtel de ville, pour s'engager, pour

déblayer les rues; mais il n'a pu

trouver d'emploi, tant les journaux

étaient nombreux. En désespoir de

cause, le mari a préparé à manger

un plat de légumes, au risque de se

faire pincer, quand le caporal Mo-

rin, et le représentant du « Journal »,

sont venus à son secours, hier soir.

Rien ne saurait peindre le dénuement

de ce pauvre logis. Une vieille four-

naise et une vieille lit simple, couvert

de quelques haillons sur lequel est

étendue la malheureuse femme, se-

couvée par une toux déchirante, com-

posent tout l'ameublement. Pas une

chaise, pas une table, pas même une

lampe pour éclairer cette agonie. Une

chandelier fichée dans un goulot de

bouteille sert à faire la lumière.

Le caporal Morin a voulu à leurs

besoins les plus pressants, en atten-

dant que des personnes charitables

s'occupent de ce cas intéressant.

« Je suis encore vigoureux, malgré

mon âge, disait le brave ouvrier,

hier soir, qu'on me donne de l'ouvrage

et de l'argent, car je me tirerais

bien d'affaires ».

Devant cette misère imminente et

vieilles, il nous semble que c'est le

devoir des personnes charitables

d'aller chercher et de venir en aide

à ces pauvres malheureux.

Le « Journal » se fera un plaisir de

faire parvenir à M. et à Mme Lapointe

tous secours apportés pour eux à notre

bureau.

LES ELECTIONS FRANÇAISES

Un appel éloquent des femmes du grand monde

Paris, 5.—A quelle date auront lieu en France les élections générales? On avait d'abord annoncé le premier tour de scrutin pour le 11 mai, et le scrutin de ballottage pour le 25 mai.

On considérait, l'autre jour, dans l'entourage de M. Waldeck-Rousseau, comme à peu près définitivement arrêtées les dates suivantes : pour le premier tour, le 20 avril, et le deuxième tour, le 4 mai.

Dans ces conditions, le décret de convocation serait lancé dans la deuxième quinzaine du mois de mars.

Les femmes et la politique

Paris, 5.—Parmi les préparatifs pour la grande bataille des élections générales qui sera livrée probablement le dimanche, 20 avril, le manifeste publié par les grandes dames du faubourg Saint-Germain est considéré comme très significatif. Le zèle avec lequel le « Gaulois », le « Soleil » et « l'Autorité » saluent l'intervention des femmes de France dans la politique,

rappelle presque les guerres civiles de Louis XIV. La ligue catholique des femmes de France a proclamé la renouveau de toutes fêtes mondaines, danses, dîners et réceptions et a déclaré que toutes les sommes d'argent, économisées de ces divers chefs, seraient employées pour la prochaine campagne électorale. Ces dames sont engagées à exercer une pression sur les boutiquiers parisiens pour qu'ils votent contre les candidats ministériels.

Ce manifeste électoral est signé de : Comtesse Amery de la Rochefoucauld, vicomtesse d'Anglemont, comtesse H. de Castellane, comtesse de Chabrian, princesse L. de Croix, marquise de Croix, comtesse de Darfort, comtesse Fr. de Franqueville, comtesse de Guébriant, comtesse des Isnards, baronne de La Caze, Mme de la Bretonnière, Mme Dutrey, comtesse P. de Pourtales, vicomtesse S. de Pontavice et comtesse G. de Rohan Chabot.

MEURES MODERNES

Le vaccin ou la mort

New-York, 5.—En présence de l'épidémie de petite vérole qui règne à Hackensack (New-Jersey), le conseil d'hygiène a décidé que tous les habitants devaient se faire vacciner. Les médecins ont commencé ce travail, allant de maison en maison et ayant l'ordre de vacciner de bon gré ou de force les hommes, les femmes et les enfants qu'ils trouveraient dans les taudis de la ville sans avoir été soumis au traitement du vaccin.

Nombre d'habitants ont refusé de se soumettre au traitement, et dans maints cas, on mis les médecins à la porte. Dans une maison, en particulier, le chef de ménage a résisté au médecin, et la menace de le jeter par la fenêtre. Le vaccinateur n'a pas persévéré, et il a tranquillement tiré de sa poche un revolver de gros

calibre et, le mettant sous le nez du récalcitrant, il a intimé à celui-ci l'ordre de se laisser vacciner, sinon il lui ferait sauter la cervelle. Le rebelle s'est aussitôt laissé faire.

On a installé un hôpital provisoire pour recevoir les personnes atteintes de la petite vérole. La plupart des malades sont de jeunes garçons auxquels l'internement ne plaît guère. Ils essayent-ils de s'échapper. Pour les empêcher de le faire, les autorités de la ville ont fait fabriquer des cages en fil de fer et on y enferme les garçons pris sur le fait de chercher à s'échapper. Les engagés ne sortent que sous bonne garde pour prendre leurs repas.

Grâce à ces mesures extrêmes, on a constaté, pendant ces trois derniers jours, une diminution sensible dans le nombre de nouveaux cas de petite vérole.

—M. Jules Dumoulin, de Trois-Rivières est entré à la banque Molson.

GRANDE BRETAGNE, HOLLANDE, TRANSVAAL

Texte officiel des notes échangées entre les gouvernements de Londres et de La Haye

L'Angleterre ne veut d'aucune intervention dans la guerre

LES CHEFS BOERS DESIRENT TRAITER AVEC KITCHENER

Londres, 4.—L'hon. A. J. Balfour, leader du gouvernement, a déposé aujourd'hui devant la Chambre les notes récemment échangées entre les gouvernements anglais et hollandais.

Voici le texte de la note du ministre de Hollande à Lord Lansdowne :

« Dans l'opinion du gouvernement de Sa Majesté la Reine les circonstances exceptionnelles dans lesquelles l'une des parties belligérantes en Afrique du Sud se trouve placée et qui l'empêchent de communiquer directement avec l'autre belligérante constituent l'une des raisons de la prolongation de la guerre qui fait encore rage sans arrêt et sans fin et qui cause tant de souffrances. C'est en effet une circonstance exceptionnelle que l'un des belligérants soit complètement séparé du reste du monde et que les représentants boers en Europe soient privés de tout moyen de communiquer avec le général commandant leurs troupes. Il en résulte cette difficulté que les autorités qui devraient négocier du côté boer sont divisées en deux sections privées de tout moyen de délibérer conjointement.

Il est évident que les délégués boers en Europe ne peuvent rien faire, car ils ne connaissent pas l'état des affaires en Afrique, et que les Boers qui tiennent la campagne sont obligés de s'abstenir de toute démarche, parce qu'ils ne sont pas au fait de ce qui se passe en Europe. De plus, les délégués sont liés par leurs lettres de créance, qui datent de mars 1900 et qui les tiennent strictement au principe de l'indépendance des Républiques boers n'aurait même pas permis d'accepter le rétablissement du statu quo ante bellum, si l'on ne s'entendait en même temps sur un mode de règlement des différends éventuels.

Ces circonstances soulèvent la question de savoir si leur offre de bons offices ne pourrait utilement être faite par une puissance neutre, afin de rendre au moins possibles des négociations dont l'ouverture serait autrement impossible.

C'est pourquoi il serait important de rechercher s'il serait agréable au gouvernement britannique de se prévaloir des bons offices d'une puissance neutre.

Si ces bons offices se résument à mettre en relations des négociateurs désignés par les deux partis, le gouvernement hollandais pourrait peut-être être considéré désigné pour cette tâche, vu que les délégués boers sont en territoire hollandais et accrédités auprès du seul gouvernement hollandais.

Si le gouvernement de Sa Majesté Britannique acceptait cette vue, le gouvernement de Sa Majesté la Reine s'informerait des délégués boers s'ils sont disposés à se rendre en Afrique pour délibérer avec les chefs boers qui tiennent la campagne, afin de revenir en Europe après un séjour délimité, disons, une quinzaine, armés de pleins pouvoirs adéquats, leur permettant de faire face à toute éventualité, et les autorisant à conclure un traité de paix qui leur serait absolument les Boers qui sont en Europe et ceux qui sont en Afrique.

Dans le cas d'une réponse affirmative de leur part, il serait nécessaire pour le gouvernement de Sa Majesté Britannique de remettre au gouvernement hollandais trois sauf-conduits permettant aux délégués boers de se rendre librement en Afrique, d'y séjourner librement pour le temps fixé et de retourner librement en Europe. Il serait de plus nécessaire pour le gouvernement britannique de permettre l'usage d'un code télégraphique en vue de fixer un lieu de rencontre pour les délégués et les chefs boers.

À leur retour, le gouvernement hollandais pourrait les mettre en relations avec les plénipotentiaires désignés à cette fin par le gouvernement de Sa Majesté Britannique et mettre à la disposition de ces messieurs le lieu nécessaire à leurs rencontres. Le gouvernement hollandais considérerait alors sa tâche terminée.

Il est absolument clair que des négociations ainsi commencées pourraient ne conduire à aucun résultat. Mais l'alternative contraire n'est pas non plus impossible et dans cet état de choses il paraît désirable d'essayer d'ouvrir des négociations dans l'espoir qu'elles pourraient être heureuses et faire disparaître une difficulté, qui existe pour tous les belligérants, de faire le premier pas dans cette direction, et il pourrait être utile qu'un tiers-parti se charge de l'affaire et serve d'intermédiaire.

(Signé)

GERICKE.

Voici le texte de la réponse du ministre anglais des Affaires Étrangères, Lord Lansdowne, à la note du gouvernement de Hollande :

Ministère des Affaires Étrangères, 29 janvier.

MONSIEUR,

Vous avez été assez bon de me communiquer, le 25 janvier, une note du gouvernement des Pays-Bas, dans laquelle celui-ci proposait que, dans le but de mettre fin à la guerre, le gouvernement de Sa Majesté pourrait accorder un sauf-conduit aux délégués boers, qui sont maintenant en Hollande, afin qu'ils puissent conférer avec les chefs boers dans le sud de l'Afrique.

Il est suggéré qu'après la conférence, les délégués pourraient revenir en Europe avec pouvoirs de conclure un traité de paix avec l'Angleterre, et le gouvernement des Pays-Bas donne à entendre, que dans ce cas, il pourrait, plus tard, aider à mettre les plénipotentiaires boers en relations avec des plénipotentiaires que le gouvernement de Sa Majesté pourrait nommer.

Le gouvernement des Pays-Bas donne à entendre, que si ce projet est bien vu du gouvernement de Sa Majesté, il pourrait demander aux délégués s'ils sont disposés à aller dans l'Afrique du sud. Ainsi, on peut conclure que la communication que j'ai reçue a été envoyée par le gouvernement des Pays-Bas, de son propre mouvement, et sans l'autorisation des délégués ni des chefs boers. Le gouvernement de Sa Majesté l'a considéré avec le plus grand soin et tout en appréciant parfaitement les motifs d'humanité qui ont porté le gouvernement des Pays-Bas à faire cette proposition, il n'est qu'il doit adhérer à la position qu'il a adoptée et formulée publiquement quelques mois après le commencement des hostilités par les Boers, qu'il n'a pas l'intention d'accepter l'intervention d'aucune puissance étrangère dans la guerre du sud de l'Afrique.

« Si, les délégués boers eux-mêmes désiraient demander un sauf-conduit au gouvernement de Sa Majesté, il n'y a aucune raison qui les en empêche. Mais il est évident que le gouvernement de Sa Majesté ne peut exprimer une opinion sur une telle requête avant de l'avoir reçue, et de savoir exactement quelle raison on invoque pour qu'elle soit accordée.

« Je puis, en conséquence, faire remarquer qu'il ne semble pas évident à présent, au gouvernement de Sa Majesté que les délégués boers aient conservé aucune influence sur les représentants des Boers dans le sud de l'Afrique, ou qu'ils aient voix dans leurs conseils. Le gouvernement des Pays-Bas déclare qu'ils n'ont aucune lettre de créance ou instructions d'une date postérieure à mars 1900. Le gouvernement de Sa Majesté, d'autre côté, avait compris que M. Steyn, pour les Boers de la colonie de la Rivière Orange, et M. Schalk-Burger, pour ceux du Transvaal, étaient maintenant investis de tous les pouvoirs du gouvernement et compris ceux de négocier. Si tel est le cas, il est évident que le moyen le plus prompt et le plus satisfaisant d'en venir à un règlement serait par des communications directes entre les chefs des forces de Sa Majesté qui a déjà reçu instruction d'expédier immédiatement toutes offres qu'il pourrait recevoir pour que le gouvernement de Sa Majesté les prenne en considération.

Dans ces circonstances, le gouvernement de Sa Majesté a décidé que si les chefs boers désiraient entrer en négociations dans le but de mettre fin à la guerre, ces négociations devraient avoir lieu, non en Europe, mais dans le sud de l'Afrique.

« Il faut, de plus, ne pas oublier que si les chefs boers prennent le temps d'aller dans l'Afrique Australe, de consulter les chefs boers qui font la campagne, et de revenir en Europe pour rendre compte de leur mission, il faudra au moins trois mois pour cela, et durant ce temps les hostilités continueront et beaucoup de souffrances seraient infligées peut-être sans utilité.

J'ai, etc.,

(Signé)

«LANDSDOWNE.»

KRUGER aux ETATS-UNIS

On propose une invitation officielle au vieux président

CHRONIQUE DE LA GUERRE

Washington, 4.—Le représentant Cochrane du Missouri, a présenté aujourd'hui à la chambre une motion invitant le président Kruger à visiter les Etats-Unis et autorisant la dépense de \$25,000 pour sa réception.

Paris, 4.—Une dépêche de Berne au «Matin» dit que le Conseil Fédéral de Suisse a l'intention de convoquer une conférence internationale pour réviser les règlements de la convention de Genève, à la fin de la guerre d'Afrique.

Pretoria, 4.—Le nombre total des Boers luttant actuellement dans l'Etat d'Orange est de 4,450, dont la plus grande partie se trouve dans l'Etat de l'Orange.

Londres, 4.—Dans son rapport hebdomadaire au Bureau de la guerre, lord

Kitchener dit que dans le cours de la semaine finissant le 1er février, vingt-neuf Boers ont été tués, six blessés, cent quarante-deux faits prisonniers. Quarante-huit se sont soumis volontairement.

Vienne, 4.—La «Nouvelle Presse libre» dit que le docteur Leyds a déclaré à un de ses représentants que les Boers ont fait appel au gouvernement hollandais et à plusieurs autres gouvernements, demandant leur aide pour amener la fin de cette guerre horrible.

Le docteur Leyds a également déclaré que si le gouvernement hollandais acceptait de servir de médiateur, cela ne voulait pas dire que les Boers aient abandonné ce qu'ils veulent avant tout leur indépendance complète. En outre, a-t-il ajouté, la situation dans l'Afrique du sud est, pour les Boers, plus favorable qu'elle ne l'a jamais été, et

c'est une grande erreur de croire qu'ils désirent la paix à des conditions autres que les leurs.

Ladysmith (Natal), 4.—23 colonnes anglaises sont à la poursuite du général Dewet, et l'on affirme que sa capture et l'annihilation de ses forces militaires ne sont qu'une question de temps et semblent plus certaines que jamais.

Tout indique qu'un effort extraordinaire sera fait en mars en avril pour tous les points où elle se manifeste.

Les Boers en campagne sont, paraît-il, nombreux et bien équipés. On soupçonne les rebelles de la colonie du Cap de s'être joints à eux.

Pilules de Longue Vie (Bonard)

MARCONI ET LA TELEGRAPHIE SANS FIL

Les savants européens n'accordent pas à l'italien une très grande part de mérite

Ils ne trouvent pas concluantes les expériences transatlantiques

Paris, 5.—Une séance extraordinaire de l'Académie des sciences a été consacrée à la discussion de l'origine réelle de la télégraphie sans fil.

Si M. Marconi y avait assisté, il aurait plutôt éprouvé une impression désagréable, car, parmi les savants français ou les experts allemands et anglais dont les communications ont été lues, aucun de ces savants ne semblait disposé à lui reconnaître la paternité de la découverte, mais le considèrent simplement comme un praticien intelligent et expérimenté.

D'après les documents produits devant l'Académie, les réels inventeurs sont MM. Feddersen et Maxwell, tous deux Anglais, puis Hertz, Allemand, mais principalement le professeur Branly, Français, qui a conçu et construit, en 1890, le même récepteur d'ondes électriques qu'emploie toujours M. Marconi.

Enfin le professeur Lodge, Anglais, qui, en 1894, a lu un mémoire devant le congrès d'électricité, qui a fait ressortir la possibilité de transmettre des signaux télégraphiques avec les appareils de Hertz et de les recevoir avec les tubes Branly, remplis de tourmaline de cuivre, ce système a été mis en pratique par un savant russe du nom de Popoff, en 1896.

Les expériences de M. Marconi ont commencé en 1899 et ont été publiées par lui dans deux ans, simultanément avec celles de M. Slaby, qui, en Allemagne, a transmis des dépêches à plus de 100 milles au moyen d'appareils tout à fait différents.

On a de plus affirmé que la plupart des brevets pris par M. Marconi étaient sans valeur, en raison des faits allégués.

Finalement on a fait remarquer que M. Marconi n'avait rien inventé de nouveau, ni la marine anglaise n'employait le système Marconi, tout en obtenant des résultats identiques aux siens, sauf pour la transmission au-delà de l'océan, chose que les savants ont déclaré, à l'unanimité, n'avoir pas encore été prouvée.

CHRONIQUE DE PARIS

Immenses travaux publics -- Les raquettes -- Portraits impériaux -- Contre la tuberculose -- Un nouveau ballon dirigeable -- Drame de la vie réelle -- Terrible tragédie.

Paris, 4.—La chambre des députés a voté cette semaine un crédit d'environ 700 millions de francs destinés au perfectionnement de ce qu'on appelle « notre machine nationale », ports, moyens de communication et canaux. C'est au sujet de ces derniers que la chambre a fait son plus grand effort.

Si on se souvient que le conseil municipal de Paris a voté 150 millions pour les travaux publics et que le conseil général a voté 300 millions pour le même objet, on aura une idée du travail colossal qui se prépare pour les années suivantes.

Dans le même ordre d'idées, une motion a été présentée à la chambre, invitant le gouvernement à s'approprier pour l'achat des chemins de fer l'Ouest et du Midi.

Ces deux compagnies sont débiteurs vis-à-vis du gouvernement de ce qu'il rendra l'acquisition de leur propriété moins onéreuse que ne le serait celle du Nord, fondée par MM. Rothschild et administrée par eux; c'est la seule compagnie française de chemins de fer qui n'ait jamais fait d'emprunt à l'étranger.

Les Américains, qui viennent à Paris, ont intérêt à apprendre que de nouvelles vexations sont proposées dans le projet de loi présenté à la chambre des députés par M. Waldeck-Rousseau.

Tout étranger en résidence permanente ici et exerçant un métier ou une profession sera désormais passible d'une forte amende au cas où il manquerait d'aviser la police de son arrivée et ensuite de ses changements d'adresse.

Des raquettes à neige ou skis norvégiens ont été fournis aux régiments d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie, ainsi qu'à des unités de mobilisation, pour permettre d'acquiescer les marches de cinquante ou soixante milles. Les escarpements sont gravés en zigzag et lorsque les skieurs sont trop fatigués, les skis peuvent être aisément transformés en traîneaux pour recevoir l'équipement.

MM. Béraud et Henri Gervé sont de retour d'une visite qu'ils ont rendue au prince Napoléon à Bruxelles.

M. Gervé, qui semble être devenu le fournisseur de portraits attitré de la famille impériale depuis ses tableaux des fêtes du couronnement à Moscou, a reçu l'ordre de faire celui du prince Victor Napoléon pour le prochain Salon.

Le prince est représenté dans son cabinet devant le buste du grand Napoléon et un énorme dogue à ses côtés.

L'événement principal de la semaine dans la société parisienne, a été le mariage de M. Maurice Munier du Houssoy, avec Mlle Marguerite de Boisselot, fille de l'ancien chef d'état-major général.

La mariée est née à Saint-Petersbourg il y a 30 ans, alors que son père était l'attaché militaire français. Le grand-due Nicolas lui a envoyé un gracieux télégramme de félicitations à l'occasion de son mariage.

Les découvertes du docteur Robin et du docteur Binet, au sujet de la tuberculose, ont amené un changement dans la façon de traiter cette maladie. Au lieu d'attaquer le bacille on cherche maintenant à fortifier les poumons.

Ces deux docteurs ont découvert que les personnes ayant des tendances à devenir phthisiques absorbent une énorme quantité d'oxygène et produisent une quantité proportionnée d'acide carbonique, ce qui fait que leurs poumons sont brûlés. Le nouveau traitement consiste à restreindre la perte de l'oxygène.

M. Durisson, auteur des «Maritimes», s'est, à son cinquième duel, battu pour la dernière fois. Il annonce, en effet, avoir donné satisfaction à toutes les personnes qui ont été offensées par la lecture de son ouvrage.

On a déjà tiré cinquante mille exemplaires de cet ouvrage, soit dix mille pour chacun des duels de l'auteur. A l'exception de Zola, on n'avait jamais encore vu une vente aussi forte.

Si les duels français sont souvent inoffensifs, en revanche les leçons d'escrime peuvent souvent devenir dangereuses.

Deux jeunes Parisiens, M. Arnaud et M. Lacroix, s'exerçaient au fleuret, mais n'avaient pas pris la précaution de mettre un masque sur leur figure. A un moment donné, le fleuret de M. Arnaud creva l'œil de M. Lacroix, qui vint de mourir des suites de cet accident.

M. Georges Breitmayr, un professeur d'escrime, des plus renommés, donnait une leçon à un de ses élèves, lorsque celui-ci, en se penchant pour ramasser un bâton, se blessa à la tête.

Le principal avantage de M. Gérard consiste en ce qu'il est plus dense et qu'il diminue le poids des armes. Un notable conseiller de la République se trouve dans le cas d'un entraînement riche et estimé, mais pendant son absence, la cour d'assises l'avait condamné par défaut à 10 ans de prison.

Il y a quelques années il revint à La Rochelle pour des raisons de santé et ses concitoyens le portèrent sur la liste des candidats au conseil municipal. En l'absence d'un candidat, il fut élu. Un notable conseiller de la République se trouve dans le cas d'un entraînement riche et estimé, mais pendant son absence, la cour d'assises l'avait condamné par défaut à 10 ans de prison.

Il y a quelques années il revint à La Rochelle pour des raisons de santé et ses concitoyens le portèrent sur la liste des candidats au conseil municipal. En l'absence d'un candidat, il fut élu. Un notable conseiller de la République se trouve dans le cas d'un entraînement riche et estimé, mais pendant son absence, la cour d'assises l'avait condamné par défaut à 10 ans de prison.

M. Fitzpatrick sera-t-il ministre de la justice ?

Toronto, 4.—Une dépêche au «Globe» dit qu'on est fortement d'impression à Ottawa que M. Fitzpatrick succèdera à M. Mills comme ministre de la justice.

MALHEUREUX POMPIERS !

Encore un désastre

St-Louis, 4.—A l'incendie de l'édifice occupé par l'American Tent and Awning Company, cette nuit, la bâtarde s'est écroulée subitement et a entraîné une compagnie de pompiers sous les débris. Quatre cadavres ont été retirés et on cherche les autres. On ne sait pas au juste combien d'hommes sont sous les ruines.

ENCORE LA TEMPETE

Voilà que ça recommence ?

LE JOURNAL

IMPRIMERIE ET PUBLICATION
La Cio d'Imprimerie Industrielle
PROPRIETAIRES
MILTON McDONALD, - Gérant.

A Montréal (livré à domicile) 85.00 par semaine
Bureau (livré à domicile) 5.00 " "
Edition hebdomadaire... 1.00 " "

TELEPHONE:
Administration, Main 613
Rédaction " 3934

On s'abonne dans tous les Bureaux de
Poste du Canada, chez nos agents locaux
et à nos bureaux. Tout doit être adressé
à nos bureaux.

LE JOURNAL,
75 Rue St-Jacques, Montréal.

MONTREAL, 5 FEVRIER 1902

LES SCANDALES DE L'ELECTION DE ST-JACQUES

Nous avons fait remonter jusqu'au chef du gouvernement la responsabilité des fraudes scandaleuses qui ont eu lieu dans l'élection de St-Jacques, et nous avons dit pourquoi.

Nous avons écrit entre autres choses que l'impunité accordée par les autorités aux voleurs d'élection dans l'Ontario avait été comme un encouragement aux libéraux des autres provinces de courir les mêmes risques pour obtenir de pareils résultats.

En fait, les libéraux de la province de Québec avaient-ils besoin des exemples de leurs confrères de West Huron et de Brockville? Est-ce qu'ils n'avaient pas dans leur dossier la monstrueuse affaire de la trappe de Ste-Anne.

Si W. Laurier, en négligeant de remplir la promesse solennelle qu'il avait faite au Parlement de tenir une enquête sur les vols de bulletins commis notamment dans les élections de West Huron et de Brockville, n'a-t-il pas couvert de sa haute protection les méprisables parjures dont la conduite et les noms étaient connus de tout le monde.

N'a-t-il pas approuvé implicitement le fonctionnement de la "machine" dans toutes les élections tant soit peu contestées?

Et si les libéraux lisent la "Patrie", ils doivent être au fait des tentatives et des violations de la loi commises impunément par leurs confrères d'Ontario: pourquoi donc lors n'en agiraient-ils pas de même?

Celui qui ne craint pas Dieu ne se laisse pas arrêter par le châtiment promis au parjure; il y a bien la crainte de la police. Mais, s'il est convaincu que la police se croise les bras, s'il est persuadé qu'il sera protégé contre la sévérité des tribunaux, quelle considération le fera hésiter devant le parjure, devant le vol, devant un acte criminel?

"La Patrie" a trouvé le moyen de tirer ses chefs de la terrible responsabilité qui pèse sur eux, et d'exonérer le parti libéral de la solidarité des scandales et des parjures odieux de l'élection de St-Jacques.

Ce n'est ni brave, ni généreux, ni de bonne confraternité; mais notre confrère a fait ce qu'il a pu.

Il a tout simplement jeté par dessus bord M. Brunet et les amis qui l'ont aidé par ses et nefas à se faire élire.

Peuh! s'écrie-t-il hier soir, qu'avons-nous à faire avec M. Brunet qui n'a pas été notre candidat, et les méprisables qui ont violé la loi pour lui assurer la victoire?

"Il y avait parmi les partisans de M. Brunet des hommes bons; mais, ajoute notre confrère, il y avait aussi, si à ses côtés une bande de rastaquouères auxquels les bons citoyens ne devraient jamais consentir à se mêler."

Où, mais comment se fait-il que ces bandes de rastaquouères se trouvent toujours et partout du côté du parti libéral?

Comment expliquer que les rastaquouères en question n'ont jamais "travaillé" dans la trappe de Ste-Anne, dans West Huron, dans Brockville et dans St-Jacques que pour des candidats libéraux?

A qui ont-ils jamais profité les scandales les plus honteux dont l'histoire politique fasse mention sinon aux libéraux?

C'est pourquoi le désaveu de la "Patrie" vient trop tard. Personne ne s'y méprendra. Son parti en est responsable, et c'est jusqu'à son chef qu'il convient de faire remonter la solidarité de ces épouvantables meurs électorales.

UN PROJET DE PROGRES ET DE FORCE NATIONALE

Ce projet est l'oeuvre de la Société Médicale de Québec et a vu le jour le 25 juin 1900.

Ce jour-là vit se réunir à Québec, cent cinquante médecins invités à une convention scientifique et d'intérêts professionnels. C'étaient les principaux représentants du corps médical canadien-français de cette province.

Les délibérations furent remarquables, dit un témoin, par la bonne entente, la cordiale sympathie et l'enthousiasme; les travaux sérieux qui furent présentés témoignent hautement que les idées et les projets susceptibles de resserrer les liens de la solidarité professionnelle et de promouvoir le développement de l'éducation scientifique avaient éveillé un écho naturel dans l'esprit de tous les membres de la profession.

Aussi, l'opinion générale, dans la convention, fut-elle, avant de clore les séances, de jeter les bases d'une organisation qui aurait pour but de grouper les énergies et de mettre en un relief plus puissant la valeur de l'édu-

cation scientifique de la profession médicale, et de lui assurer l'influence sociale et la prépondérance qu'elle a droit sur cette terre canadienne ouverte par nos ancêtres à la civilisation chrétienne.

Une proposition à cet effet fut immédiatement soumise séance tenante à la considération de l'assemblée qui l'adopta à l'unanimité, au milieu des applaudissements.

Nous allons citer maintenant d'un excellent article de la "Revue de l'Union Médicale du Canada," livraison de novembre dernier, le passage suivant:

"L'objet fondamental de cette association internationale sera donc de réunir, dans une confraternité plus intime et comme dans un centre d'action plus favorable aux études et à l'avancement professionnel de tous, les médecins de même origine et de langue française sur ce continent.

"Pour arriver à la réalisation de ce but, qui intéresse notre avenir à plus d'un point de vue, cette association aura pour mission:

"10.—D'organiser des congrès périodiques de médecine, dans les différentes villes de notre province et dans les principaux centres de l'émigration française aux Etats-Unis.

"20.—D'encourager et de promouvoir la fondation de sociétés médicales dans tous les districts où peuvent se rencontrer des groupes assez nombreux de médecins zélés pour les études et ayant à cœur leur avancement et le prestige de notre profession.

"Il n'est pas besoin d'appuyer pour démontrer l'utilité de ces congrès pour la masse des médecins, et les avantages que tous peuvent retirer de l'existence des sociétés médicales: il est bien reconnu, en effet, que ce sont là les deux plus puissants leviers pour favoriser l'émulation et l'essor dans les études et maintenir le niveau de l'éducation à la hauteur de tous les progrès.

A cette même séance un comité composé des principaux représentants des Sociétés canadiennes médicales de Québec et de Montréal fut choisi pour mûrir, perfectionner les détails de l'organisation et les mettre à exécution avant 1902.

Quant à la date du premier Congrès, — une circonstance mémorable, ajoute le même écrivain, se présentait, qui ne pouvait manquer d'impressionner les esprits et d'indiquer l'orientation à donner à cette nouvelle association, des son point de départ: c'était le cinquantième de la fondation de l'Université Laval, la première université française en Amérique, l'Alma Mater vénérée de la plupart des médecins canadiens-français et la haute institution qui a mérité d'être désignée comme l'un des plus solides remparts de notre nationalité.

"Il sembla à tous que faire coïncider le premier pas de cette association avec un événement aussi important dans l'histoire de l'enseignement supérieur au Canada, c'était marquer, au seuil de sa carrière, l'esprit qui devait y présider et les traditions sur lesquelles elle devait s'appuyer pour se développer et grandir d'une manière conforme aux aspirations de la profession et aux destinées que nous ambitionnons pour notre race, dans ce pays où les deux grandes nationalités, qui y sont réunies dans la fidélité au même drapeau, peuvent se développer chacune dans leur sphère, selon des privilèges nettement garantis par la constitution politique qui nous régit. C'est pourquoi il fut décidé sur le champ, et d'un commun accord, que le premier congrès de la nouvelle association aurait lieu en 1902, à la date des fêtes des noces d'or de l'Université Laval, à Québec même, le siège de fondation de cette Université, et la vieille capitale toujours française de cette ancienne province que l'on se plait bien souvent à désigner sous le nom de Nouvelle-France."

Le projet a été chaudement accueilli par la profession médicale; voici ce qu'en dit notre auteur:

"Si l'on doit en juger par les nombreuses et ferventes adhésions qui ont déjà accueilli ce projet dans les principaux centres du pays, nous serions en droit d'affirmer qu'il répondait à une nécessité depuis longtemps ressentie. Nous en trouvons une autre preuve non moins convaincante dans le mouvement, déjà très étendu, d'organisation des sociétés médicales de districts, qui ont pris naissance depuis l'origine de ce projet et qui toutes, presque sans exception, ont inscrit comme premier article dans leur programme, la coopération à cette oeuvre d'intérêt scientifique et national tout à la fois, d'un ressortissant, pour l'avenir, l'influence et le prestige de notre profession.

"Nous avons bien, il est vrai, l'Association Médicale du Canada qui est ouverte aux médecins des différentes nationalités dans le Dominion. Mais comme nos confrères de langue anglaise en constituent maintenant la très grande majorité, la différence de langage ne permet plus au grand nombre parmi les médecins de notre origine, de suivre avec profit les travaux qui leur sont offerts dans les congrès de cette association, dont nous apprécions cependant toute la valeur.

"C'est là, il faut bien l'avouer, la principale, pour ne pas dire l'unique raison, qui explique l'abstention des nôtres et qui a fait sentir, chez la plupart, depuis longtemps, le besoin de fonder une association distincte, mieux adaptée à leurs besoins et à leurs aptitudes, qui aurait sa vitalité propre, et dans laquelle rien ne nuirait à leur avancement et à la libre expansion du savoir et du talent.

"La science n'a pas de patrie, comme on l'a dit avec raison; elle ne doit pas être limitée par les frontières d'un pays; mais il faut bien l'admettre, la langue, qui en est l'expression, établit une grande différence, pour la fa-

cilité de sa diffusion, pour le travail des études journalières et pour le profit que la masse des praticiens peut retirer de ses manifestations les plus larges au sein des congrès professionnels. Voilà pourquoi notre association des médecins de langue française aura sa raison d'être. Mais elle ne sera pas une menace de briser l'harmonie que nous aimerons à conserver avec nos confrères de langue anglaise, non plus qu'une scission qui nous aura été inspirée par un sentiment de pur nationalisme; elle ne sera que l'expression légitime d'une nécessité depuis longtemps ressentie pour favoriser le développement de notre éducation scientifique. Et nous avons la confiance, au contraire, que cette association, qui n'aura qu'un même but, deviendra plutôt l'occasion d'échanges réciproques entre les associations identiques, de nationalités différentes, et qu'il n'y aura d'autres sujets de rivalité et de lutte dans le but qu'elles poursuivent, que l'émulation pour l'avancement scientifique et le bien de l'humanité souffrante. N'est-ce pas là l'objet qui doit rattacher tous ceux qui ont embrassé la noble profession de la médecine?"

L'honorable M. Turgeon qui dirigeait la lutte et M. Fitzpatrick qui jouait ses fidèles de Québec, voyaient ce qui allait leur arriver.

Les conservateurs étaient à peu près unanimes pour M. Godbout. C'était de bonne guerre et c'était raisonnable puisque dans cette lutte la liberté des électeurs était jusqu'à un certain point en jeu. Qui l'eût cru? Personne, et il faut l'avoir vu pour le croire; un ministre provincial, l'un de ceux qui ont le plus injurié les conservateurs et leurs chefs, s'adressa alors aux conservateurs de Québec les priant d'aller travailler à ramener leurs amis de la Beauce à M. Blaise Letellier, un ancien confrère. C'était raide puisque M. Letellier lui-même fut pendant cinq ans, l'un des plus violents de l'école haineuse de l'Union libérale. C'était laid encore puisque l'on demandait à nos amis d'endosser pratiquement la politique d'expédients et de blagues du cabinet Parent. Mais le ministre ne comptait pour rien cette humiliation si elle pouvait lui éviter une défaite.

Quelques conservateurs répondirent à l'invitation. C'est leur affaire. Mais nous pouvons bien penser qu'ils ont poussé jusqu'à leur extrême limite la camaraderie et la charité. Ils ont été bien récompensés! Le "Soleil" appréciait le résultat et faisant des hommages au candidat qu'il avait combattu pendant quinze jours, écrivait sèchement: "Le plus clair de cette lutte, c'est que le parti conservateur est mort."

Le compliment du "Soleil" servira peut-être de leçon pour l'avenir.

LA QUESTION DES INSPECTEURS D'ÉCOLES

C'est une question peu banale que s'agit de ce moment, celle des inspecteurs d'écoles. Mais ce qui est encore moins banal, c'est leur condition.

Il est vrai que le gouvernement Parent se proclame le champion de la cause de l'éducation, et qu'à chaque session il nous arrive avec quelque chose d'extraordinaire, mais jusqu'à il faut avouer qu'il s'est borné et Dieu sait comme il est borné — à reviser le code scolaire.

Après tout, il faut bien commencer par un bout, sans compter que ça ne coûte pas cher de noircir du papier, quand on veut avoir des surplus.

Mais, faire des lois concernant les écoles, et ne pas s'assurer de leur exécution, n'est peut-être pas le NEC PLUS ULTRA de la sagesse, surtout pour un gouvernement qui s'occupe tant de l'importante question de l'éducation.

Y a-t-il assez d'inspecteurs d'écoles? Sont-ils compétents?

Loin de nous l'idée que les inspecteurs d'écoles sont des négligents. Leur dévouement est trop connu pour que l'on puisse s'arrêter un seul instant à cette idée. Nous ne voulons aucunement dénigrer ces fonctionnaires: mais nous voulons qu'ils ne soient pas exposés à faire des rapports sur des écoles qu'ils n'ont pas visitées.

Voilà pourtant où en sont rendus quelques-uns de ces pauvres esclaves qui sont accablés de besogne et qui ont, pour la plupart, des districts d'une étendue presque égale à celle d'un moyen pays.

Au temps où le comité catholique nommait les inspecteurs d'écoles le gouvernement pouvait peut-être se donner un prétexte pour ne pas s'en occuper, mais puisqu'il a trouvé sage de se réserver le privilège de les choisir, pourquoi les laisse-t-il dans un état aussi pitoyable?

Au temps où le comité catholique nommait les inspecteurs d'écoles le gouvernement pouvait peut-être se donner un prétexte pour ne pas s'en occuper, mais puisqu'il a trouvé sage de se réserver le privilège de les choisir, pourquoi les laisse-t-il dans un état aussi pitoyable?

Voilà pourtant où en sont rendus quelques-uns de ces pauvres esclaves qui sont accablés de besogne et qui ont, pour la plupart, des districts d'une étendue presque égale à celle d'un moyen pays.

Au temps où le comité catholique nommait les inspecteurs d'écoles le gouvernement pouvait peut-être se donner un prétexte pour ne pas s'en occuper, mais puisqu'il a trouvé sage de se réserver le privilège de les choisir, pourquoi les laisse-t-il dans un état aussi pitoyable?

Voilà pourtant où en sont rendus quelques-uns de ces pauvres esclaves qui sont accablés de besogne et qui ont, pour la plupart, des districts d'une étendue presque égale à celle d'un moyen pays.

Au temps où le comité catholique nommait les inspecteurs d'écoles le gouvernement pouvait peut-être se donner un prétexte pour ne pas s'en occuper, mais puisqu'il a trouvé sage de se réserver le privilège de les choisir, pourquoi les laisse-t-il dans un état aussi pitoyable?

Voilà pourtant où en sont rendus quelques-uns de ces pauvres esclaves qui sont accablés de besogne et qui ont, pour la plupart, des districts d'une étendue presque égale à celle d'un moyen pays.

Au temps où le comité catholique nommait les inspecteurs d'écoles le gouvernement pouvait peut-être se donner un prétexte pour ne pas s'en occuper, mais puisqu'il a trouvé sage de se réserver le privilège de les choisir, pourquoi les laisse-t-il dans un état aussi pitoyable?

Voilà pourtant où en sont rendus quelques-uns de ces pauvres esclaves qui sont accablés de besogne et qui ont, pour la plupart, des districts d'une étendue presque égale à celle d'un moyen pays.

Au temps où le comité catholique nommait les inspecteurs d'écoles le gouvernement pouvait peut-être se donner un prétexte pour ne pas s'en occuper, mais puisqu'il a trouvé sage de se réserver le privilège de les choisir, pourquoi les laisse-t-il dans un état aussi pitoyable?

Voilà pourtant où en sont rendus quelques-uns de ces pauvres esclaves qui sont accablés de besogne et qui ont, pour la plupart, des districts d'une étendue presque égale à celle d'un moyen pays.

Au temps où le comité catholique nommait les inspecteurs d'écoles le gouvernement pouvait peut-être se donner un prétexte pour ne pas s'en occuper, mais puisqu'il a trouvé sage de se réserver le privilège de les choisir, pourquoi les laisse-t-il dans un état aussi pitoyable?

Voilà pourtant où en sont rendus quelques-uns de ces pauvres esclaves qui sont accablés de besogne et qui ont, pour la plupart, des districts d'une étendue presque égale à celle d'un moyen pays.

Au temps où le comité catholique nommait les inspecteurs d'écoles le gouvernement pouvait peut-être se donner un prétexte pour ne pas s'en occuper, mais puisqu'il a trouvé sage de se réserver le privilège de les choisir, pourquoi les laisse-t-il dans un état aussi pitoyable?

Voilà pourtant où en sont rendus quelques-uns de ces pauvres esclaves qui sont accablés de besogne et qui ont, pour la plupart, des districts d'une étendue presque égale à celle d'un moyen pays.

Au temps où le comité catholique nommait les inspecteurs d'écoles le gouvernement pouvait peut-être se donner un prétexte pour ne pas s'en occuper, mais puisqu'il a trouvé sage de se réserver le privilège de les choisir, pourquoi les laisse-t-il dans un état aussi pitoyable?

Voilà pourtant où en sont rendus quelques-uns de ces pauvres esclaves qui sont accablés de besogne et qui ont, pour la plupart, des districts d'une étendue presque égale à celle d'un moyen pays.

Au temps où le comité catholique nommait les inspecteurs d'écoles le gouvernement pouvait peut-être se donner un prétexte pour ne pas s'en occuper, mais puisqu'il a trouvé sage de se réserver le privilège de les choisir, pourquoi les laisse-t-il dans un état aussi pitoyable?

Voilà pourtant où en sont rendus quelques-uns de ces pauvres esclaves qui sont accablés de besogne et qui ont, pour la plupart, des districts d'une étendue presque égale à celle d'un moyen pays.

Au temps où le comité catholique nommait les inspecteurs d'écoles le gouvernement pouvait peut-être se donner un prétexte pour ne pas s'en occuper, mais puisqu'il a trouvé sage de se réserver le privilège de les choisir, pourquoi les laisse-t-il dans un état aussi pitoyable?

Voilà pourtant où en sont rendus quelques-uns de ces pauvres esclaves qui sont accablés de besogne et qui ont, pour la plupart, des districts d'une étendue presque égale à celle d'un moyen pays.

chés au secours de M. Blaise Letellier, chacun bien pourvu d'argent et d'autres arguments. On a dépensé au moins vingt mille piastres pour faire dire M. Letellier. L'argent ne pesait pas au doigt: on offrait cela par centaines de piastres. Et, cependant, la majorité restait solide contre le candidat du gouvernement.

L'honorable M. Turgeon qui dirigeait la lutte et M. Fitzpatrick qui jouait ses fidèles de Québec, voyaient ce qui allait leur arriver.

Les conservateurs étaient à peu près unanimes pour M. Godbout. C'était de bonne guerre et c'était raisonnable puisque dans cette lutte la liberté des électeurs était jusqu'à un certain point en jeu. Qui l'eût cru? Personne, et il faut l'avoir vu pour le croire; un ministre provincial, l'un de ceux qui ont le plus injurié les conservateurs et leurs chefs, s'adressa alors aux conservateurs de Québec les priant d'aller travailler à ramener leurs amis de la Beauce à M. Blaise Letellier, un ancien confrère. C'était raide puisque M. Letellier lui-même fut pendant cinq ans, l'un des plus violents de l'école haineuse de l'Union libérale. C'était laid encore puisque l'on demandait à nos amis d'endosser pratiquement la politique d'expédients et de blagues du cabinet Parent. Mais le ministre ne comptait pour rien cette humiliation si elle pouvait lui éviter une défaite.

Quelques conservateurs répondirent à l'invitation. C'est leur affaire. Mais nous pouvons bien penser qu'ils ont poussé jusqu'à leur extrême limite la camaraderie et la charité. Ils ont été bien récompensés! Le "Soleil" appréciait le résultat et faisant des hommages au candidat qu'il avait combattu pendant quinze jours, écrivait sèchement: "Le plus clair de cette lutte, c'est que le parti conservateur est mort."

Le compliment du "Soleil" servira peut-être de leçon pour l'avenir.

LE BANQUET PARENT

On nous écrit de Québec: "M. H. J. B. Chouinard, greffier de la Cité, mérite des félicitations. Le discours qu'il a prononcé par procuration au banquet donné à l'honorable M. Parent, est un morceau de réel mérite. Il a remporté un succès qui aurait été encore plus considérable si l'auteur avait pu parler lui-même. Malheureusement l'étiquette lui défendait de paraître à la place de son chef dans une circonstance comme celle-là et voilà pourquoi l'inspiration et le style de M. Chouinard ont perdu de leur effet en passant par les lèvres de M. Parent. Mais il n'est que juste que le public sache que le mérite de ce discours revient à qui l'a pensé et écrit."

"Beaucoup de personnes ont trouvé à redire sur la présence de M. Victor Châteauevert au banquet présidentiel de cette démonstration organisée dans l'unique but de monter une réclame à M. le Maire à la veille des élections municipales. En effet le concours de M. Châteauevert peut paraître étrange à ceux qui ne connaissent pas les faits et, surtout, l'admirable bonté de cœur de l'ancien député de Québec-Centre. M. Châteauevert est la bonté même et il ne pouvait pas, sans s'exposer à être mal jugé, refuser cet honneur aux amis de M. Parent. Quelques jours avant le banquet, la Chambre de Commerce de Québec écrivait un successeur à l'hon. M. Doherty à la Commission du Havre. M. Châteauevert était l'un des candidats et, sans contredit, le mieux qualifié par son intelligence, son dévouement, son expérience. Il était entendu qu'il se serait élu, et M. Parent avait promis aux amis de M. Châteauevert son influence dans ce sens, lorsque survint M. George Tanguay, l'ombre de M. Parent. Qui dit Tanguay dit Parent à Québec. M. Tanguay fut élu, malgré son incompétence. M. Châteauevert pouvait-il ensuite s'abstenir de contribuer, par son prestige et sa réputation à l'éclat de la démonstration Parent? Je ne le crois pas. On l'eût aussitôt accusé de rancune. M. Châteauevert, diminué de la Commission du Havre par l'influence de M. Parent, devait nécessairement répondre à cet excès de fourberie par le comble de l'abnégation. Ce qui doit convaincre ceux qui regrettaient la magnanimité des temps héroïques, que la race des chevaliers n'est pas complètement éteinte."

Maux de Gorge — Baume Rhumal

M. C. M. HAYS

M. Chs M. Hays, second vice-président et gérant général du Grand Tronc est allé à Detroit pour assister à une assemblée des officiers du Grand Tronc Western. Il est accompagné de M. F. W. Morse et de M. H. H. McGuigan.

Maux de Gorge — Baume Rhumal

M. C. M. HAYS

M. Chs M. Hays, second vice-président et gérant général du Grand Tronc est allé à Detroit pour assister à une assemblée des officiers du Grand Tronc Western. Il est accompagné de M. F. W. Morse et de M. H. H. McGuigan.

Maux de Gorge — Baume Rhumal

M. C. M. HAYS

M. Chs M. Hays, second vice-président et gérant général du Grand Tronc est allé à Detroit pour assister à une assemblée des officiers du Grand Tronc Western. Il est accompagné de M. F. W. Morse et de M. H. H. McGuigan.

Maux de Gorge — Baume Rhumal

M. C. M. HAYS

M. Chs M. Hays, second vice-président et gérant général du Grand Tronc est allé à Detroit pour assister à une assemblée des officiers du Grand Tronc Western. Il est accompagné de M. F. W. Morse et de M. H. H. McGuigan.

Maux de Gorge — Baume Rhumal

M. C. M. HAYS

M. Chs M. Hays, second vice-président et gérant général du Grand Tronc est allé à Detroit pour assister à une assemblée des officiers du Grand Tronc Western. Il est accompagné de M. F. W. Morse et de M. H. H. McGuigan.

Maux de Gorge — Baume Rhumal

M. C. M. HAYS

M. Chs M. Hays, second vice-président et gérant général du Grand Tronc est allé à Detroit pour assister à une assemblée des officiers du Grand Tronc Western. Il est accompagné de M. F. W. Morse et de M. H. H. McGuigan.

Maux de Gorge — Baume Rhumal

M. C. M. HAYS

M. Chs M. Hays, second vice-président et gérant général du Grand Tronc est allé à Detroit pour assister à une assemblée des officiers du Grand Tronc Western. Il est accompagné de M. F. W. Morse et de M. H. H. McGuigan.

Maux de Gorge — Baume Rhumal

M. C. M. HAYS

M. Chs M. Hays, second vice-président et gérant général du Grand Tronc est allé à Detroit pour assister à une assemblée des officiers du Grand Tronc Western. Il est accompagné de M. F. W. Morse et de M. H. H. McGuigan.

Maux de Gorge — Baume Rhumal

M. C. M. HAYS

M. Chs M. Hays, second vice-président et gérant général du Grand Tronc est allé à Detroit pour assister à une assemblée des officiers du Grand Tronc Western. Il est accompagné de M. F. W. Morse et de M. H. H. McGuigan.

Maux de Gorge — Baume Rhumal

M. C. M. HAYS

MANIFESTE

A mes amis du comté de L'Islet

A peine remis des fatigues de la dernière lutte, je consacrerai mes premiers loisirs pour venir remercier les amis généreux et désintéressés qui m'ont donné leur appui.

Nous sommes défaits mais non vaincus, car nous avons remporté une des plus belles victoires morales dont l'histoire de notre cause a opposé, et cependant il ne nous a manqué que vingt-deux voix pour en sortir victorieux.

Je préfère ma défaite à une victoire obtenue sous de pareilles circonstances, et par les moyens honteux que l'on sait. Des excès de la nature de ceux dont nous avons été témoins, même quand ils sont couronnés de succès, affaiblissent et dépriment toujours le parti, où les hommes qui s'en rendent coupables.

Le comté de L'Islet vient de prouver à la province toute entière, qu'il y a dans ses limites, une pléiade de citoyens honnêtes et indépendants, capables de résister aux sollicitations du pouvoir, comme aux menées des corrupteurs sans vergogne, et le je dis avec orgueil, j'ai reçu l'appui de tous ces citoyens.

Je regrette vivement l'abstention d'un certain groupe de nos amis, qui devant l'avalanche corruptrice qu'on a déchaînée contre nous ont perdu courage, convaincus qu'ils étaient, que seul avec une dizaine d'amis dévoués, mais sans ressources, j'allais être écrasé par plusieurs centaines de voix. Leur abstention nous a coûté l'élection.

Ce qui arrive doit maintenant les convaincre, qu'il n'est pas impossible de faire face à une organisation cent fois supérieure, pourvu qu'on ait la justice et l'opinion publique avec soi.

Avant peu, peut-être, nous serons appelés à recommencer une nouvelle lutte. L'expérience du passé devra enlever à chacun la crainte de son devoir, sans se laisser effrayer par le nombre des adversaires. Et cette fois nous réussirons avec le concours de tous.

Encore une fois, merci du fond du cœur à tous ceux qui m'ont aidé et soutenu. Merci à ceux qui, de quelque manière que ce soit (adversaires comme amis) m'ont manifesté leurs sympathies.

A tous je dis un chaleureux: "Au revoir!"

St-Louis, 31 janvier 1902.

JOS. ED. CARON.

L'AMERIQUE LATINE

Un article de M. Leroy-Beaulieu

Paris, 18 janvier.

M. Paul Leroy-Beaulieu s'inquiète, dans "l'Economiste français", du développement menaçant pour l'avenir de la civilisation, des races anglo-saxonnes et slave aux dépens de la race latine.

"L'équilibre des races dans le genre humain est l'un des facteurs nécessaires de la santé du genre humain, de ses progrès et de son bien-être.

"Or, cet équilibre peut apparaître comme menacé par la prépondérance numérique, politique, économique ou sociale, d'une ou deux des races ou des groupes qui composent l'humanité actuelle.

"En laissant de côté pour le moment les Asiatiques, les Chinois, notamment, et en s'en tenant aux peuples de la civilisation occidentale, l'essor des Anglo-Saxons, d'une part, et des Russes, de l'autre, s'il n'avait quelque contrepoids, serait un danger pour la civilisation: ces deux races, si grandes que soient leurs qualités propres, consanguinées en quelque sorte le monde et le marqueraient de leur cachet exclusif.

"Sans doute les Allemands, les Français, les Italiens, les Espagnols, pour ne parler que des principaux groupes, constitueraient encore des sociétés notables et qui pourraient être prospères; mais chacun de ces peuples, relativement aux groupes prépondérants des Anglo-Saxons et des Russes, se trouverait, en l'an 2000 par exemple, ou 2100, dans une infériorité numérique et une infériorité de territoire (en ce qui touche du moins leurs possessions de la zone tempérée) tellement accentuée que leur influence dans le monde s'en trouverait singulièrement réduite."

"On chercherait le contrepoids de cette puissance, dans cette sorte d'accaparement du monde par deux races?"

"Dans l'Amérique latine, dit M. Paul Leroy-Beaulieu.

LE LANCEMENT DU "MONTREAL"

Description du navire. Les touristes de l'été prochain voyageront dans un palais merveilleux, entre Québec et Montréal

Lundi après-midi, vers trois heures, eut lieu à Toronto, le lancement du nouveau steamer "Montreal" de la compagnie Richelieu et Ontario, qui fera le service entre Montréal et Québec. Une fois terminé, ce sera le chef-d'œuvre du genre, en Amérique. Il a été construit par la compagnie Bertam Engine Works Limited.

Une foule considérable et enthousiaste assistait au lancement. Contraintement à la façon habituelle de procéder, la carène du navire, au lieu d'être allée de l'avant sur ses rouleaux pour entrer dans l'eau, a été jetée par la cité de ses supports, la glace avait été préalablement rompue, afin d'amoindrir le choc produit par la chute de la pesante machine.

Le lancement eut lieu du quai extrême de la cale-sèche Bertam. La glace ainsi brisée mais non enlevée a pu empêcher le navire de s'enfoncer dans le choc, mais aussi d'empêcher l'immense trombe d'eau causée par un déplacement si brusque.

Voici les noms des invités: L'hon. J. D. Tarte, le sénateur Cox, le maire Howland, l'hon. J. H. Stratton, Wm. Wainwright, L. E. Col, Henshaw, Wm. Hanson, E. B. Garneau, H. Molson, C. F. Gildersleeve, Gilbert, Johnston, John Bertam, A. Armstrong, J. X. Kerr, Gaborne, Lt. Col. H. M. Pellatt, Lt. Col. Mason, Elias Rogers, Wm. Mackenzie, Donald Mann, James Playfair, John Walde, R. M. Bertam, A. E. Ames, W. D. Matthews, W. M. Gorman, M. P. Ald. Lamb, J. E. G. Hagarty, Henry Beatty, R. B. Galer, M. R. Leighton, McCarthy, M. P. A. R. Boswell.

Dès que le navire commença à s'ébranler sur ses rouleaux, un coup de canon donna le signal du lancement. A ce moment, madame H. W. Pellatt, femme du colonel Pellatt l'un des directeurs de la Cie Richelieu et Ontario à Toronto, lâcha les rubans bleu, blanc et rouge qui retenaient la traditionnelle bouteille de Champagne loin de la quille.

La bouteille abandonnée à elle-même obéit aux lois de la pesanteur et alla se briser sur la charpente d'acier du navire, tandis que les drapeaux s'élevaient en belle chance au nouveau roi du fleuve. Le plongeur terminé, un soupir de soulagement sortit de toutes les poitrines; tout avait marché à souhait.

Le nouveau "Montreal", actuellement en construction, remplacera l'ancien qui fera voyager ailleurs. Il aura 340 pieds de longueur; 43 pieds de largeur à la coque et 75 pieds et 6 pouces de large sur le pont; il tirera 15 pieds d'eau. La coque et le premier pont sont entièrement en acier, les autres garnis de huit frontons imperméables. Le navire est amélioré de telle sorte sur ses prédécesseurs qu'il pourra tourner beaucoup plus facilement.

La machine est à triple cylindre et triple expansion. Les cylindres sont

de 32, 53 et 88 pouces chaque, avec un mouvement simple du piston d'une portée de 6 pieds et 6 pouces. Le cylindre à haute pression est au milieu et les rouages de son sommet actionnent la pompe à air. Cette machine a une capacité de 3,000 chevaux-vapeur. Les roues à palettes ont 25 pieds de diamètre et chaque 11 godets en acier recourbés. Cette machine nouvelle modèle a été inaugurée par la compagnie Bertam, il y a 3 ans sur le steamer "Toronto", et a donné tant de satisfaction qu'on en a pourvu de semblables, les steamers "Tashmoo", sur la rivière Détroit, et "Kingston", sur la compagnie Richelieu et Ontario. La machine du "Toronto" ne consomme que 1.68 livres de charbon par heure pour chaque cheval-vapeur; ce qui est un record. Sur le "Montreal", il y aura six bouilloires cylindriques du type écossais, de 11 pieds de diamètre et de 12 en longueur, et deux fours à vapeur dits Morrison Corrugated de 42 pieds de diamètre, munies du système dit "Hot Draft". La pression ordinaire de vapeur sera de 185 livres. Le dynamo pourra fournir la lumière suffisante pour 1,200 lampes d'une force de 16 chandelles chacune. Les pompes fourniront l'eau courante pour la consommation des voyageurs. Les cabines et les salons seront chauffés par un système de calorifères à vapeur. Il y aura des cabines d'entre-pont pour l'équipage et les voyageurs de seconde classe. Au centre de la coque, la machine à l'avant, la cuisine, les magasins et les quartiers généraux de l'équipage. Sur le premier pont, se trouvera une salle à dîner de 120 couverts. Le compartiment du fret aura une capacité de 500 tonnes. Les superbes salons des ponts supérieurs, seront identiques à ceux du "Kingston". A cause de la largeur du "Montreal", il y aura trois rangs de cabines munies de robinets de chaque côté du grand salon, parfaitement aérées. Le grand escalier sera un bijou d'architecture. Il y aura en tout 260 cabines y compris 30 cabines-boudoirs munies de bains. Le "Québec" actuel n'a que 137 cabines. Les décorations murales seront luxueuses; il s'y trouvera des panneaux et des tableaux d'un grand prix et à cause de la hauteur des plafonds, les sculptures pourront se lier à leur tour l'imagination en fait d'arabesques en relief. La salle d'entrée aura un tapis en caoutchouc et les murs seront décorés de maints paysages canadiens. L'aménagement sera du style moderne français. Le tapis du grand salon sera bordé d'écarlate. Les montants d'escalier et les garde-fous des galeries intérieures seront de bronze. Toutes les meubles seront en chêne, renaissance, peinte de gris, et les décorations en style Louis XV. La plupart des panneaux seront tendus de soie verte. Ce sera un palais flottant enchanteur et enchanteur. Le "Montreal", on l'espère, commencera son service l'été prochain.

NOTRE POPULATION URBAINE ET RURALE

Depuis 1891, la population de la province de Québec s'est accrue de 156,516 dans les villes et seulement de 3,847 dans les campagnes. Rapport définitif du commissaire du recensement

M. Blue, commissaire du recensement vient de publier son cinquième rapport traitant de la population urbaine et rurale de Québec et des provinces maritimes. Dans celui-ci, il y a eu di-

minution de la population rurale et augmentation de la population urbaine.

Voici les chiffres du rapport pour ce qui concerne la province de Québec :

QUEBEC.	Population 1901.			Population 1891		
	Total.	Rurale.	Urbaine.	Total.	Rurale.	Urbaine.
Argenteuil.....	1,648,808	992,667	656,231	1,488,535	988,820	499,715
Bagot.....	16,407	13,657	2,750	15,158	12,650	2,508
Beauce.....	16,291	14,415	1,876	19,522	17,302	2,220
Bellechasse.....	43,277	40,688	2,589	37,222	36,187	1,035
Beauharnois.....	21,432	18,701	13,031	16,662	9,587	7,105
Berthier.....	18,706	16,796	1,910	18,368	15,368	3,000
Bonaventure.....	18,982	16,419	2,563	18,819	17,312	1,507
Brome.....	24,495	24,495	0	20,835	20,835	0
Brossard.....	13,397	10,761	2,636	14,709	14,709	0
Chambly et Verchères.....	24,318	16,600	7,718	23,961	18,656	5,305
Champlain.....	26,119	22,307	3,812	29,367	26,267	3,100
Charlevoix.....	19,334	16,563	2,771	19,038	18,118	920
Châteauguay.....	15,693	14,852	841	15,800	15,800	0
Chicoutimi et Saguenay.....	49,765	42,122	7,643	38,281	33,236	5,045
Compton.....	14,438	12,327	2,111	22,779	21,000	1,680
Deux-Montagnes.....	21,007	21,007	0	15,927	15,927	0
Dorchester.....	44,844	38,814	5,670	19,017	19,017	0
Drummond et Arthabaska.....	39,883	30,229	9,654	43,924	39,744	4,180
Gaspé.....	16,919	16,919	0	26,875	26,568	307
Hochelaga.....	18,979	12,519	6,460	16,019	16,019	0
Huntingdon.....	26,168	6,525	19,643	14,385	12,908	1,477
Jacques-Cartier.....	22,255	18,035	4,220	19,482	6,948	12,534
Joliette.....	19,899	15,521	4,378	22,921	19,549	3,372
Kamouraska.....	39,831	24,891	14,940	20,454	19,854	600
Labelle.....	17,523	14,218	3,305	24,779	21,308	3,571
Laprairie et Napierville.....	14,993	12,554	2,439	15,985	15,985	0
L'Assomption.....	19,743	15,580	4,163	16,601	15,475	1,126
Laval.....	26,119	22,641	3,478	16,504	12,247	4,257
Lévis.....	14,438	14,438	0	25,995	14,493	11,502
Lotbinière.....	20,929	18,301	2,628	20,888	19,190	1,698
Maisonnette.....	65,178	65,178	0	32,514	32,514	0
Maslinongue.....	15,813	14,158	1,655	17,829	16,089	1,740
Masson.....	23,821	18,058	5,763	22,235	20,910	1,325
Mégantic.....	18,482	12,328	6,154	19,456	13,901	5,555
Montcalm.....	13,001	13,001	0	13,001	13,001	0
Montmagny.....	14,737	12,838	1,899	14,726	13,029	1,697
Montmorency.....	12,411	12,091	320	12,309	12,024	285
Montréal.....	23,668	23,668	0	24,685	24,685	0
St-Anne.....	44,653	44,653	0	44,627	44,627	0
St-Antoine.....	42,618	42,618	0	35,850	35,850	0
St-Jacques.....	40,631	40,631	0	34,746	34,746	0
St-Marie.....	26,599	23,811	2,788	28,785	25,885	2,900
Nicolet.....	26,115	22,641	3,474	22,084	20,411	1,673
Pontiac.....	27,139	25,887	1,252	25,813	25,813	0
Portneuf.....	20,366	20,366	0	20,366	20,366	0
Québec-Centre.....	39,325	39,325	0	36,200	36,200	0
Québec-Est.....	9,149	9,149	0	9,149	9,149	0
Québec-Ouest.....	22,101	20,546	1,555	19,503	18,628	875
Québec-Comté.....	18,576	10,910	7,666	20,443	18,866	1,577
Richmond et Wolfe.....	34,134	35,359	8,778	31,277	28,461	1,880
Rimouski.....	40,157	36,061	4,096	38,380	31,259	7,121
Rouville.....	15,990	13,177	2,813	19,354	16,226	3,128
St-Hyacinthe.....	21,343	18,162	3,181	21,185	19,149	2,036
Shedden.....	19,536	15,087	4,449	24,268	15,591	7,677
St-Jean et Iverville.....	23,628	16,550	7,078	23,628	18,912	4,715
Shedden.....	18,426	5,541	12,885	18,426	10,818	7,608
Sherbrooke.....	9,938	7,796	2,142	9,938	7,796	2,142
Soulages.....	18,998	10,301	8,697	18,667	11,355	7,312
Stanstead.....	29,183	24,007	5,176	25,698	22,903	2,795
Témiscouata.....	26,816	18,628	8,188	28,128	16,937	6,191
Terrebonne.....	26,527	12,716	13,811	21,101	11,850	9,250
Trois-Rivières et St-Maurice.....	10,445	8,114	2,331	10,792	8,942	1,842
Vaudreuil.....	44,800	26,933	17,867	38,701	24,052	14,739
Yamaska.....	16,204	11,331	1,870	16,058	14,123	1,935

La population urbaine de la province est comme suit :		
Cité	1901	1891
Montréal	267,730	216,644
Québec	68,840	63,090
Cité ou Village.	1901	1891
Argenteuil—		
Carillon	232	255
Greenville	495	502
Lachute	2,022	1,751

THEATRES ET SPECTACLES

ACADEMIE : Toute cette semaine. FLORODORA

Prix—25c à \$2.00
A venir—Mme Patrick Campbell.
SIEGES MAINTENANT EN VENTE POUR les représentations de
Mme PATRICK CAMPBELL
Commencement lundi prochain.
Lundi soir, et matinée spéciale mercredi—
Mme. Tansley, jeudi et samedi soir—
Mme. Tansley, vendredi et dimanche soir—
Mme. Tansley, samedi et dimanche matin—
Orchestre, \$2.00. Balcon, \$1.50. 1^{er} et 2^{es} loges, 50c. 3^{es} loges, 25c.

FRANÇAIS : Cette semaine.
Le nouveau succès mélodramatique.
"IN A WOMAN'S POWER."
NOTEZ NOS JOURS DE MATINEE
Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi.
Prix—10, 20, 30, 40 et 50c.
La semaine prochaine—"PUT ME OFF AT BUFFALO."

THEATRE ROYAL : Tous les soirs.
CETTE SEMAINE, 4 FEVRIER
MISS NEW-YORK, JR.
Et THE DEWITT, Lillian et Shorty, un grand duo de nouveautés et 12 burlesques musicales—
Prix—10, 20, 30, 40 et 50c. La semaine prochaine—"The Victoria Baroque."

SALLE WINDSOR, Jeudi, 6 Fév
KUBELIK. Le célèbre soliste bohémien.
Prix : \$1.00, \$1.50 et \$2.00. Billets en vente au magasin de musique de Shaw, 2774 rue Saint-Catharine.

MUSEE EDEN
206 rue St-Laurent
Matinée et soirée en deux parties de spectacles. Le Musée Historique et le Musée des Vieux.
Nouveaux groupes. L'admission aux deux musées reste la même, 10 cents.
Ouvert tous les jours de 10 heures à 10 h 30.
Le dimanche de 11 heures à 10 heures p.m.

DEMOISELLES ET MESSIEURS
Démourez-vous le soir, chez vous, en payant deux dollars par semaine. Envoyez votre adresse avec cautionnement de deux cents, à boîte 265, London, Ontario.
38-34.w.

AVIS est par la présente donné que la Liverpool and London and Globe Insurance Company demandera à la prochaine session de la législature de la Province de Québec un acte pour amender l'acte concernant ladite Compagnie, 45 Vic. char. 64, en donnant à ladite compagnie plein pouvoir de tenir et posséder des biens fonds pour les fins de ses affaires et pour louer, et pour corriger certaines erreurs de rédaction dudit acte—Cramp et Ewing, procureurs des requérants—Montreal, 4 février 1902—40-26

P.D.E. MONTREAL—Cout Supérieure—No. 2069—James Fletcher, marchand du village de Rigaud, demandeur, vs Calixte Bernard et Ernest Bernard, tous deux défendants, du village de Rigaud et associés, de West Shefford, district de Bedford, défendeurs—Il est ordonné au défendeur Calixte Bernard de comparaitre dans le mois—Montreal, 4 février 1902—Jos. Laroche, député-protonotaire.
42-1

PROCTOR'S STOCK CO. & VAUDEVILLE. "DIPLOMACY"

Parmi les acteurs sont Mlle Brown, M. M. Vincent, M. Linton, M. Walker, et tous les favoris. Vaudreville par la troupe JEN KILL, grands magiciens japonais, CARLOS & LIZ, RHYTHM, et BILLY CARTER.
Tous les après-midi, excepté le samedi.
DAMES, 10c.
Bell Est 185.
Séance du 3 février.
"Le Truc d'Arthur" avec Miss Harman et M. Linton.
PHIL DES PLACES: 1^{re} loge, 50c. 2^e loge, 40c. 3^e loge, 30c. 4^e loge, 20c. 5^e loge, 10c.

Ouverture Bell Est 185.
THEATRE NATIONAL (En Français)
RUE STE-CATHERINE, 345
Tél. Bell Est 185. 345 Up-town. Marché 530
"LA NUIT DU 20 SEPTEMBRE"
PAUL CAZENOVE dans "Armand de Villeneuve" et "Blanche de la Sablonne".
MATINEE TOUTS LES JOURS—Prix: 10, 20, 30, 40c. Loges, 50c. 1^{re} loge, 40c. 2^e loge, 30c. 3^e loge, 20c. 4^e loge, 10c. 5^e loge, 5c. 6^e loge, 2c. 7^e loge, 1c. 8^e loge, 5c. 9^e loge, 2c. 10^e loge, 1c. 11^e loge, 5c. 12^e loge, 2c. 13^e loge, 1c. 14^e loge, 5c. 15^e loge, 2c. 16^e loge, 1c. 17^e loge, 5c. 18^e loge, 2c. 19^e loge, 1c. 20^e loge, 5c. 21^e loge, 2c. 22^e loge, 1c. 23^e loge, 5c. 24^e loge, 2c. 25^e loge, 1c. 26^e loge, 5c. 27^e loge, 2c. 28^e loge, 1c. 29^e loge, 5c. 30^e loge, 2c. 31^e loge, 1c. 32^e loge, 5c. 33^e loge, 2c. 34^e loge, 1c. 35^e loge, 5c. 36^e loge, 2c. 37^e loge, 1c. 38^e loge, 5c. 39^e loge, 2c. 40^e loge, 1c. 41^e loge, 5c. 42^e loge, 2c. 43^e loge, 1c. 44^e loge, 5c. 45^e loge, 2c. 46^e loge, 1c. 47^e loge, 5c. 48^e loge, 2c. 49^e loge, 1c. 50^e loge, 5c. 51^e loge, 2c. 52^e loge, 1c. 53^e loge, 5c. 54^e loge, 2c. 55^e loge, 1c. 56^e loge, 5c. 57^e loge, 2c. 58^e loge, 1c. 59^e loge, 5c. 60^e loge, 2c. 61^e loge, 1c. 62^e loge, 5c. 63^e loge, 2c. 64^e loge, 1c. 65^e loge, 5c. 66^e loge, 2c. 67^e loge, 1c. 68^e loge, 5c. 69^e loge, 2c. 70^e loge, 1c. 71^e loge, 5c. 72^e loge, 2c. 73^e loge, 1c. 74^e loge, 5c. 75^e loge, 2c. 76^e loge, 1c. 77^e loge, 5c. 78^e loge, 2c. 79^e loge, 1c. 80^e loge, 5c. 81^e loge, 2c. 82^e loge, 1c. 83^e loge, 5c. 84^e loge, 2c. 85^e loge, 1c. 86^e loge, 5c. 87^e loge, 2c. 88^e loge, 1c. 89^e loge, 5c. 90^e loge, 2c. 91^e loge, 1c. 92^e loge, 5c. 93^e loge, 2c. 94^e loge, 1c. 95^e loge, 5c. 96^e loge, 2c. 97^e loge, 1c. 98^e loge, 5c. 99^e loge, 2c. 100^e loge, 1c.

THEATRE NATIONAL (En Français)
RUE STE-CATHERINE, 345
Tél. Bell Est 185. 345 Up-town. Marché 530
"LA NUIT DU 20 SEPTEMBRE"
PAUL CAZENOVE dans "Armand de Villeneuve" et "Blanche de la Sablonne".
MATINEE TOUTS LES JOURS—Prix: 10, 20, 30, 40c. Loges, 50c. 1^{re} loge, 40c. 2^e loge, 30c. 3^e loge, 20c. 4^e loge, 10c. 5^e loge, 5c. 6^e loge, 2c. 7^e loge, 1c. 8^e loge, 5c. 9^e loge, 2c. 10^e loge, 1c. 11^e loge, 5c. 12^e loge, 2c. 13^e loge, 1c. 14^e loge, 5c. 15^e loge, 2c. 16^e loge, 1c. 17^e loge, 5c. 18^e loge, 2c. 19^e loge, 1c. 20^e loge, 5c. 21^e loge, 2c. 22^e loge, 1c. 23^e loge, 5c. 24^e loge, 2c. 25^e loge, 1c. 26^e loge, 5c. 27^e loge, 2c. 28^e loge, 1c. 29^e loge, 5c. 30^e loge, 2c. 31^e loge, 1c. 32^e loge, 5c. 33^e loge, 2c. 34^e loge, 1c. 35^e loge, 5c. 36^e loge, 2c. 37^e loge, 1c. 38^e loge, 5c. 39^e loge, 2c. 40^e loge, 1c. 41^e loge, 5c. 42^e loge, 2c. 43^e loge, 1c. 44^e loge, 5c. 45^e loge, 2c. 46^e loge, 1c. 47^e loge, 5c. 48^e loge, 2c. 49^e loge, 1c. 50^e loge, 5c. 51^e loge, 2c. 52^e loge, 1c. 53^e loge, 5c. 54^e loge, 2c. 55^e loge, 1c. 56^e loge, 5c. 57^e loge, 2c. 58^e loge, 1c. 59^e loge, 5c. 60^e loge, 2c. 61^e loge, 1c. 62^e loge, 5c. 63^e loge, 2c. 64^e loge, 1c. 65^e loge, 5c. 66^e loge, 2c. 67^e loge, 1c. 68^e loge, 5c. 69^e loge, 2c. 70^e loge, 1c. 71^e loge, 5c. 72^e loge, 2c. 73^e loge, 1c. 74^e loge, 5c. 75^e loge, 2c. 76^e loge, 1c. 77^e loge, 5c. 78^e loge, 2c. 79^e loge, 1c. 80^e loge, 5c. 81^e loge, 2c. 82^e loge, 1c. 83^e loge, 5c. 84^e loge, 2c. 85^e loge, 1c. 86^e loge, 5c. 87^e loge, 2c. 88^e loge, 1c. 89^e loge, 5c. 90^e loge, 2c. 91^e loge, 1c. 92^e loge, 5c. 93^e loge, 2c. 94^e loge, 1c. 95^e loge, 5c. 96^e loge, 2c. 97^e loge, 1c. 98^e loge, 5c. 99^e loge, 2c. 100^e loge, 1c.

AVIS est par la présente donné que l'hôpital protestant pour les aliénés demande, à la prochaine session de la législature de la Province de Québec, un acte pour amender l'acte concernant ladite Compagnie, 45 Vic. char. 64, en donnant à ladite compagnie plein pouvoir de tenir et posséder des biens fonds pour les fins de ses affaires et pour louer, et pour corriger certaines erreurs de rédaction dudit acte—Cramp et Ewing, procureurs des requérants—Montreal, 4 février 1902—40-26

AVIS PUBLIC.
Un bill sera soumis à la législature de Québec, à sa prochaine session, pour modifier la charte de la COMPAGNIE HYPOTHECAIRE, (56 Vic. ch. 76), en traduisant le nom de la Compagnie dans la version anglaise, par les mots "THE MORTGAGE COMPANY", et en définissant les frais de premier établissement dont il est parlé dans l'article 72 de ladite charte.
38-1m.

Sans Endosseur ni Sûreté
Les personnes travaillant à salaires peuvent emprunter de l'argent sur leur propre signature, sans endosseur ni sûreté; conditions de crédit au choix de l'emprunteur. Toutes les transactions sont confidentielles.
Montreal Credit Company, 104, Temple Building, 185 rue St-Jacques. 278-3m.

COURRIER DES SPORTS

LES ECHECS

Le grand tournoi se continue.—Pillsbury dans la déveine
Pas de courses à Delorimier cet après-midi

ECHECS

SECONDE RONDE DU TOURNOI DE MONTE-CARLO
Monte-Carlo, 5.—Les maîtres ont commencé hier matin la seconde ronde du tournoi international, et comme la table 18 des tables Berger servit à l'accouplement, les joueurs étaient matchés dans l'ordre suivant:
Marshall vs Tarrasch; Wolf vs Pillsbury; Mieses vs Albin; Schlechter vs Regio; Janowski vs Mortimer; Popiel vs Teichmann; Napier vs Gunsberg; Eisenberg vs Marco et Scheve vs Aason. Tchigorin et Maroczy ne jouaient pas.

Les résultats suivants avaient été obtenus au premier ajournement à une heure p.m.
Mieses avait vaincu Albin, et Scheve avait battu Mason, tandis que Pillsbury et Wolf avaient fait partie nulle. Toutes les autres parties étaient encore en pleine opération.
Tarrasch, Schlechter, Janowski, Teichmann, Napier et Marco avaient le dessus sur Marshall, Regio, Mortimer, Popiel, Gunsberg, et Eisenberg respectivement.

Durant l'après-midi, ces parties furent terminées avec le résultat suivant:
Marshall parvint à prendre le dessus sur Tarrasch qui dut abandonner. Schlechter avait gagné sur Regio, Janowski et Teichmann, comme on l'avait présumé, vint facilement à bout de Mortimer et de Popiel. Mais Napier perdit l'avantage et finalement la partie contre Gunsberg, tandis que Marco sortit victorieux de sa partie avec Eisenberg.

Le score des joueurs est maintenant comme suit:

	Gagné	Perdu
Albin.....	1-1	1-1
Eisenberg.....	0	2
Gunsberg.....	2	1
Janowski.....	2	0
Marco.....	1	1
Maroczy.....	1	1
Marshall.....	1-1	1-1
Mason.....	0	1
Mieses.....	2	0
Mortimer.....	0	2
Napier.....	1	1
Pillsbury.....	1-1	1-1
Popiel.....	1	1
Regio.....	0	2
Scheve.....	1	0
Schlechter.....	1-1	1-1
Tarrasch.....	0	2
Teichmann.....	1-1	1-1
Tchigorin.....	1	1
Wolf.....	1-1	1-1

CYCLISME

ASSEMBLEE GENERALE DE LA NATIONAL C. ASS.
New-York, 5.—L'assemblée annuelle de la National Cycling Association est commencée d'hier, sous la présidence de J. Frank Elme de Baltimore. Les coureurs alliés sont représentés par Frank L. Kramer, champion de 1901. Il y a des représentations de tous les clubs américains.

Le comité des appels a décidé que dans le cas de Jay Eaton, déqualifié pour sa vie pour cause de tricherie, la sentence serait diminuée à deux ans à partir de sa condamnation. Il sera prêt à courir cet automne.

L'appel de Floyd McFarland contre une décision le condamnant à \$400 d'amende a été renvoyé.

Le rapport montrant que l'année 1901 a été très fructueuse. Il y a eu plus de 700 réunions, et \$200,000 ont été donnés en prix.

YACHTING

LE ROYAL ST. LAWRENCE
Il y a eu hier soir une assemblée annuelle des membres du Royal St. Lawrence Yacht Club. Comme les membres n'étaient pas très nombreux, les clubs américains.

Le comité des appels a décidé que dans le cas de Jay Eaton, déqualifié pour sa vie pour cause de tricherie, la sentence serait diminuée à deux ans à partir de sa condamnation. Il sera prêt à courir cet automne.

L'appel de Floyd McFarland contre une décision le condamnant à \$400 d'amende a été renvoyé.

Le rapport montrant que l'année 1901 a été très fructueuse. Il y a eu plus de 700 réunions, et \$200,000 ont été donnés en prix.

LE POOL

A ST-HYACINTHE
M. F. LAROCHELLE REMPORTE LE 1^{er} PRIX DANS LE CONCOURS.
Le grand concours de pool qui s'est tenu au cercle Philharmonique, s'est terminé dimanche soir. M. Ferdinand

LA BOXE

UNE AUBAINE
San Francisco, 4.—S'il faut en croire la gazette locale, le nouveau Twentieth Century Club entrera en lice contre le Yeoman Club pour s'assurer la bataille Fitzsimmons-Jeffries.

Jack Gleason, le frère du nouveau club, a déclaré parait-il, qu'il est autorisé à offrir 80 pour cent des recettes aux boxeurs s'ils veulent se rencontrer sous les auspices du club nouveau.

C'est le plus gros pourcentage qui ait encore été offert pour une bataille pour le championnat.

On ne peut dire si ces termes seront assez suffisants pour faire battre les hommes. Les tergiversations de ces grands pugilistes l'ont dit à John L. Sullivan, qui de son temps on se battait d'abord puis on prenait ce qu'il y avait d'argent en prix, mais que maintenant les champions s'emparent d'abord de l'argent puis risquent une bataille inoffensive.

Le Conseil de Westmount

Il décide de donner des médailles aux citoyens qui sont allés en Afrique-Sud
Le Conseil de la ville de Westmount a siégé lundi pour la première fois depuis les élections.

L'absence du maire Lighthall, l'ex-maire Walker présida la séance. Les conseillers étaient tous présents.

Après la lecture des minutes, M. James Rodger lit un rapport du comité des finances et des constructions, au cours duquel il proposa, comme par hasard, d'offrir des médailles d'honneur aux soldats africains, Nicoll, O'Dell, Barton et Upton. La motion est adoptée.

Le Conseil a produit une lettre de l'analyse de la Montréal Water & Power Company, attestant que l'eau fournie à Westmount est excellente. Les conseillers décident alors d'attendre le rapport de l'analyse de la ville pour se prononcer.

Les Rév. E. Bushelle, M. A. Shover et M. Nicholson, principal de l'Académie de Westmount se présentent devant le conseil pour lui demander de venir en aide aux Boys' Brigade.

La question de l'amendement de la charte amène M. Dunlop à dire qu'il vaudrait mieux adopter une nouvelle charte plutôt que d'amender la vieille.

Dans ce but il en a préparé une sur le modèle de celle de Montréal. Après la discussion d'affaires peu importantes, le Conseil s'est ajourné.

GROS CONTRAT

Un succès pour la compagnie Dominion Bridge
La Dominion Bridge Company aura probablement le contrat pour la structure en acier du grand pont de New-Westminster, C. A. Il n'y a encore aucune décision définitive à ce sujet, mais cette compagnie est la plus basse soumissionnaire, sa demande étant d'environ \$411,000.

L'hon. W. C. Wells, commissaire en chef des terrains et travaux et plusieurs assistants ont fait une minutieuse enquête sur les diverses soumissions qui ont été envoyées. On exprime beaucoup de satisfaction de voir que la préférence est accordée à une compagnie canadienne en concurrence ouverte avec des compagnies de tout le continent.

Le coût total du pont sera d'environ \$650,000.
David Bain, de New-Westminster, et Armstrong, Morrison et Balfour, de Vancouver, sont les plus bas soumissionnaires pour l'exécution des autres travaux du pont.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Mme Martineau, âgée de 22 ans, 52 rue Adeline, et Mlle A. Langlois, 56 Atlantic Av., St-Louis, marchaient sur la voie ferrée du Pacifique Canadien, à St-Louis, vers 9 hrs, hier matin, lorsqu'elles ont été frappées par une locomotive et lancées à une quarantaine de pieds dans la neige.

On fit venir immédiatement l'ambulance de l'hôpital Général mais les mauvaises chemins, les victimes de l'accident n'ont été transportées à l'hôpital que vers 11 heures. Les médecins ont constaté que Mlle Langlois avait une jambe fracturée et plusieurs contusions dans la figure. Quant à Mme Martineau elle s'en est échappée avec un visage défiguré.

UNE NOUVELLE FABRIQUE A MANCHESTER

La Cie Amoskeag la construisait—être
Manchester, N. H., 5.—On rapporte et les bruits semblent bien fondés, que la compagnie Amoskeag doit prochainement commencer l'érection d'une fabrique nouvelle.

Il est vrai que les directeurs de la compagnie n'ont pas encore décidé la chose par leur vote en assemblée régulière, mais ils s'occupent du projet depuis assez longtemps et les probabilités sont qu'une nouvelle bâtisse sera érigée dans le cours de l'année.

Telles que les choses sont maintenant, les départements du tissage de

Cigares Grandas

"Egale à n'importe quels cigares importés à deux fois le prix."

DANS CES CIGARES

LES CARACTÈRES ESSENTIELS SONT—
10.—La pureté du tabac dont ils sont faits.
20.—Le grand soin et l'habileté avec lesquels ils sont fabriqués.
30.—On ne permet jamais qu'ils soient autres que de la plus haute qualité.

EN CONSEQUENCE

CEUX QUI FUMENT DES CIGARES GRANDAS SONT TOUJOURS CERTAINS D'AVOIR UN BON CIGARE.
Ils prennent rapidement la place des cigares importés et occupent le premier rang parmi les cigares domestiques.

En avez-vous fait l'essai? Sinon, faites-le.

GRANDA HERMANOS Y CA., Montreal

Manufacturiers de CIGARES DE HAVANE Exclusivement.

A VENDRE—Un beau chien St-Bernard, poil jaune, pesant 125 lbs. Agé de 18 mois. S'adresser 1610 St-André 38-3.
ON DEMANDE—Une jeune fille comme sœur de C. les deux langues, vive, rapide, salubre, modeste, position permanente.—G. B. "Le Journal".
AVIS est par la présente donné qu'une demande sera faite au parlement du Canada à sa prochaine session afin d'obtenir un acte pour constituer la "Royal Standard Fire Insurance Company" du Canada et lui permettre de transférer les affaires générales d'assurance contre le feu en Canada et ailleurs—Montreal, 14 janvier, 1902—HUBBARD ET GLASS, avocats des requérants. 32-1m

TOUJOURS L'ACHAT DES CHEVAUX

Un débat passionnant aux Communes anglaises
Londres, 4.—Dans la chambre des Communes, hier soir, le major Arthur Lee, conservateur, a dit que la Grande Bretagne avait eu l'offre des services du meilleur juge de chevaux, si l'on n'aurait pas les journaux américains, qu'il avait appris que des officiers anglais avaient été envoyés pour acheter des chevaux, et qu'on ne lui avait pas demandé de leur donner l'aide que sa position lui permettait de donner, qu'il avait eu l'occasion, par la bienveillance d'un haut fonctionnaire, d'obtenir les services du principal expert en chevaux de l'armée des Etats-Unis, comme avis, qu'il avait télégraphié à ce sujet au War Office, mais qu'il n'avait reçu aucune réponse.

Les débats sur cette question à la Chambre des Communes a causé beaucoup d'indignation. La presse ministérielle accuse vigoureusement le War Office d'incapacité, alors que si l'on n'avait pas reçu aucune réponse.

Le "Times" dit qu'il est juste et honorable qu'un ministre défende par tous les moyens légitimes le département qu'il représente, mais que c'est porter la chevalerie trop loin, lorsqu'il prétend avoir le droit de supprimer des renseignements que le parlement et le peuple ont tant d'intérêt à connaître.

La St-James Gazette dit qu'on a filouté la nation et que les escrocs quels qu'ils soient devraient être punis.

VOLEUR DE BALAIS

Arrestation d'un nommé Sutton pris en flagrant délit
Le constable Trudeau, du poste central, a arrêté vers 6 hrs 30, hier soir, un individu qui détalait par la Place Jacques-Cartier, portant un paquet de balais. Le brave constable donna la chasse à l'inconnu et l'attrapa au poste central, où le prisonnier a donné son nom: Thomas Sutton, 42 ans, natif d'Angleterre et sans domicile connu. Les balais ont été réclamés par M. A. L. Hurtubise, marchand, 48, Place Jacques-Cartier. Sutton comparaitra en cour de police, ce matin.

L'UNION ST-JOSEPH DE DRUMMONDVILLE

M. Jos. Couture, organisateur en chef de cette association vient de fonder une nouvelle succursale dans la jolie paroisse de Stanfield, diocèse de Nicolet.
L'élection des officiers pour ce nouveau bureau a donné le résultat suivant:
Chaplain, Rév. M. A. Desautels, président, P. U. Garneau, vice-président, Pierre L'Heureux, secrétaire-trésorier, Alp. Borden, ass. secrétaire-trésorier, Amédée Boivert, 1^{er} commissaire-ordonnateur, J. D. Bécotte, 2^e commissaire-ordonnateur, Paul Champagne, visiteurs des malades, Alfred Jacques, Dolphus Casgrain.
Nos félicitations à M. Couture et nos remerciements à tous nos confrères qui ont bien voulu prêter leur concours dans cette circonstance.

SECTIONS CHORALES DE SAINT FRANCOIS

Les répétitions générales de cet oratorio sont de mieux en mieux suivies et tout fait présager un éclatant succès pour la prochaine audition.
Cette grande entreprise due au dévouement du professeur J. B. Duboulogne mérite l'encouragement de tous ceux qui ont à cœur l'avancement de l'art musical dans notre province.

Quoique sous la haute protection du Conseil des Arts et Manufactures, l'Institut National de Solège n'en rénumère pas plus son dévoué professeur qui fait preuve d'un désintéressement exemplaire par le travail et les sacrifices immenses qu'il s'impose.

Nous conseillons donc à tous les chanteurs de cette ville, dames et messieurs, de s'unir aux Sections Chorales de "St-François", pour en relever de leur aide l'exécution prochaine que l'on attend avec impatience.

Les répétitions ont lieu aux heures et jours suivants: Chœurs des messieurs, le jeudi soir à 7-3-4 heures; Chœurs des dames, le vendredi soir à 7-1-2 heures; Répétitions générales, (dames et messieurs) le dimanche à 3 heures p. m. à la salle No 11 du Monument National.

Les cours des messieurs de 1^{re} et 2^e année seront donnés ensemble à 2 hrs, dimanche prochain.

Une statue à Villebois-Mareuil

Paris, 5.—La statue du colonel de Villebois-Mareuil sera définitivement inaugurée le 27 août prochain, à Montauban, en Vendée.
Plusieurs orateurs vendéens feront l'éloge de leur héroïque compatriote.

RHUMATISME

Les Ventes d'Escompte chez Tooke

Font le sujet des conversations partout en ville. Jamais, dans l'histoire de nos affaires, nos ventes n'ont été aussi "considérables." Vu le grand nombre de pratiques obligées de s'en aller, n'ayant pu être servi, nous avons décidé de continuer cette vente encore quelques jours.

Tout au prix d'escompte. Rien de réservé.

R. J. TOOKE, 177 rue St-Jacques
2387 rue St-Catherine, Ouest
1553 rue St-Catherine, Est

"VICTORIA CROSS" CIGARE DE L'UNION à 5c
E. N. CUSSEY & CIE, MONTREAL. Envoies tout nouveau et déjà le plus populaire.

Feu l'abbé P. Bédard

Le vénérable curé de St-Constant est mort subitement à son presbytère, hier soir.

IL ETAIT AGE DE 68 ANS

L'archidiocèse de Montréal vient de perdre encore l'un de ses plus dévoués zélés. M. l'abbé Pierre Bédard, curé de St-Constant, comté Laprairie, est mort subitement hier soir, à son presbytère. Il était âgé de 68 ans. Ce vénérable prêtre était né le 24 mai 1834 à Saint-Rémi, comté de Napierville. Il avait été ordonné prêtre dans son village natal le 19 décembre 1857.

Après avoir été vicaire à plusieurs endroits, il fut curé de L'Épiphanie en 1864, et de Ste-Placide, en 1875. Il desservait la cure de Saint-Constant depuis 1878, c'est-à-dire près de 24 ans.

Le défunt était un saint prêtre remarquable par sa charité et son désintéressement. Il avait fait de l'estime générale et sa mort sera vivement regrettée.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, le 4 février 1902.

M. l'abbé Pierre Bédard, curé de St-Constant, décédé aujourd'hui, était membre de la société d'une messe.

EMILE ROY, Ptre, Chancelier.

ENCORE UNE CONVENTION

L'Association Médico-Psychologique de l'Amérique se réunira à Montréal en juin prochain.

L'Association Médico-Psychologique de l'Amérique aura sa cinquante-huitième assemblée annuelle, en cette ville les 17, 18, 19 et 20 juin prochain. Les quartiers généraux de l'association durant son séjour ici, seront à l'hôtel Windsor. L'adresse de circonstance sera lue par le docteur Wyatt Johnston, le sujet en sera "L'appréciation médico-légale de l'Alcoolisme dans son rapport sur les conditions anormales du cerveau".

Les officiers de l'association sont les suivants: Président, R. J. Preston, M.D., Marion, Va., vice-président, G. Alder Blumer, M.D., Providence, R.I.; secrétaire et trésorier, C. B. Burr, M.D., Flint, Mich., auditeurs, Wm. M. Edwards, M.D., et Nelson M. Beemer, M.D., conseillers, John B. Chapin, M.D., Henry M. Hurd, M.D., F. L. Murphy, M.D., E. C. Runge, M.D., S. E. Smith, M.D., Wm. Mahon, M.D., James Russell, M.D., A. B. Richardson, M.D., C. P. Bancroft, M.D., H. A. Tomlinson, M.D., G. F. Cook, M.D., et A. W. Hurd, M.D. Le comité de régie se compose de MM. T. J. W. Burges, M.D., surintendant médical de l'hôpital des Aliénés, protestants de Montréal; George Villeneuve, M.D., surintendant médical de l'Asile Saint-Jean de Dieu de la Longue-Pointe; A. Vallée, M.D., surintendant médical de l'Asile des aliénés à Québec; Jas. V. Anglin, M.D., assistant médecin surintendant de l'hôpital protestant de Montréal; E. Philippe Chagnon, M.D., médecin à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, et James Perrijo, M.D., ex-président de la société Médico-Chirurgicale de Montréal.

La Coqueluche — Baume Rhumal.

Pilules de Longue Vie (Bonard)

COUPON

DE

PRIME

Pour les magnifiques

Lithographies en 15 couleurs

que le "Journal" donne à ses lecteurs

TRENTE COUPONS

donnent droit à une gravure

Les personnes demeurant hors Montréal devront, lorsqu'elles nous enverront leurs coupons, y joindre un timbre de cinq sous pour les frais de poste.

LA HALLE AUX BLES

Elle se prononce contre l'achat de l'intercolonial par le Pacifique Canadien et proteste contre la préférence du tarif allemand

MM. R. J. Dale et P. W. Ferns nommés membres de cette association

Le nouveau comité de direction de la Halle aux Bles, a tenu sa première assemblée lundi après-midi. Tous les membres étaient présents. Voici leurs noms: William I. Gear, président; J. L. Coffie, trésorier; Thos. Harling, F. S. Jacques, R. W. Oliver, Robert Pédie, Chas. R. Taylor, Geo. A. Thomson, Norman White.

M. Gear a soumis plusieurs questions importantes à l'assemblée, entre autres celle de la route de la rivière aux Français, les canaux et les éleveurs dans le port de Montréal. Le président est d'opinion qu'il incombe au comité de faire tout en son pouvoir pour faire disparaître le désaccord qui semble exister entre le ministre des Travaux Publics et les commissaires du port.

M. Geo. A. Thomson a été unanimement élu vice-président du comité.

La Halle aux Bles désapprouve la résolution du Board of Trade d'Halifax, qui voudrait que le Pacifique Canadien ait le contrôle de l'intercolonial.

Il a décidé de demander à M. Tarte, une entrevue avec le comité, afin de prendre des arrangements au sujet de l'emprunt d'un million du gouvernement, dont une partie devrait servir à la construction immédiate d'un éleveur.

Le comité a réaffirmé son attitude vis-à-vis de la préférence du tarif allemand au détriment des produits canadiens et le ministre du commerce en sera informé.

On proteste contre les droits élevés imposés sur les marchandises allemandes importées au Canada.

MM. R. J. Dale et P. W. Ferns ont été admis membres de l'association.

POUR UNE BONNE ŒUVRE

Banquet donné hier soir dans le soubassement de l'église du Mile-End

Il avait été organisé par M. l'abbé A. J. Pauzé

Un somptueux banquet a été donné hier soir, par la paroisse du St-Enfant-Jésus, du Mile-End. Près de mille convives se pressaient dans le soubassement de l'église, où on avait dressé des tables chargées des mets les plus succulents auxquels étaient joints des bouquets des fleurs odoriférantes gracieusement fournies par M. T. Amyot fleuriste de la rue Boulevard.

Ce banquet organisé par l'un des vicaires de la paroisse M. l'abbé A. J. Pauzé, était sous le patronage de M. le Curé Lepailleur et au profit de son église.

Parmi les principaux convives on remarquait: MM. les abbés Th. McGinnis, C. Villeneuve, A. J. Préfontaine, vicaires des paroisses J. Richard, curé de Verdun, J. Picotte, vicaire d'Hochelaga, Wilbrod Chauvin, vicaire du Sacré-Cœur, le Révérend Père Cadieux, directeur de l'Institut des Sœurs-Muets, M. Peter Kienan, aumônier de la prison, et plusieurs autres ecclésiastiques. Parmi les laïques M. le maire Gélinas, les échevins Godon, Collette, Olivier, Martel, l'ex-maire Villeneuve, M. Damase Parizeau, ex-député de Chambly, M. l'avocat Durand, etc.

La salle avait été magnifiquement décorée par les soins empressés d'une quarantaine de dames charitables qui s'étaient aussi chargées de la collection des aliments et de la préparation des tables. Les organisateurs s'étaient même payé le luxe d'un excellent orchestre qui, pendant une couple d'heures, répandit des flots d'harmonie dans la salle du banquet et unit ainsi les douceurs de la musique aux délices de la table. Nos félicitations les plus sincères à l'organisateur de ce banquet ainsi qu'à tous ceux qui ont prêté leur concours. Nous leur souhaitons un succès semblable pour leur second banquet qui sera donné au même endroit, lundi le 9 février.

Ce tremblement de terre

Il s'est fait sentir spécialement pour l'observatoire du McGill où se trouve précisément un instrument pour les enregistreurs

Il paraissait qu'un tremblement de terre s'est fait sentir à Montréal, lundi matin, un peu avant huit heures pendant 14 secondes.

Quatre secondes, c'est long, et il est vraiment surprenant que l'on ne se soit aperçu de la chose qu'au McGill. Enfin, tant mieux, puisque la population n'a pas subi de choc nerveux, comme la chose avait été arrivée à y a peu d'années, et que de braves hommes ne se sont pas évanouis en se croyant arrivés à la consommation des siècles.

Seuls, ceux qui sont avides d'émotions extraordinaires, regretteront la préférence de ce tremblement de terre qui sera donné au même endroit, lundi le 9 février.

Le docteur F. de Sales Préfontaine, ancien élève des hôpitaux de Paris, spécialiste des maladies des yeux, des oreilles, du nez, et de la gorge. Consultation et traitements gratuits pour les indigents le mardi et le vendredi de 10 h. à midi, 402, Sherbrooke.

NE PAS CONFONDRÉ

Ce n'est pas M. Arthur Pénin, tailleur, domicilié au No 700 rue Saint-Urbain qui a été arrêté samedi sous l'accusation d'avoir personnellement voté à l'élection municipale.



ZON-O-PHONE

\$15 Machine améliorée à Registre plat.

REGISTRE DE GRAM-O-PHONE 15 Cts chaque.

Si vous voulez acheter cent registres de Gram-o-phone, le vous les vendrai à \$12.50 le cent. Si vous avez une machine à registres plats, de quelques fabricants qu'elle soit, le vous vendrai le seul registre plat convenable à votre machine qui soit plaissant à entendre. Ces registres perfectionnés s'appellent "Registres Zon-o-phone", et il est seulement nécessaire d'entendre les sons qu'ils produisent pour reconnaître qu'ils sont supérieurs à tous les autres registres. Les registres Zon-o-phone donnent des sons doux, moelleux, et naturels et sont les seuls registres plats qui ne produisent pas les sons nasillards, rauques et stridents qui sont si communs dans les autres machines parlantes. Notre Zon-o-phone à quinze dollars fonctionne avec de grands et petits registres, et c'est la seule machine sur le marché, qu'on peut monter pendant qu'elle marche. Nous échangeons vos vieux registres et vos vieilles machines contre des neufs. Écrivez pour avoir des conditions. Nous répondons promptement aux commandes et demandes faites par la poste.

J. H. ORMSBY.

Seul vendeur en gros et en détail, en Canada, 2410 Rue Ste-Catherine, E. Montréal, Q.

A L'HOTEL DE VILLE

M. James Cochrane a prêté hier après-midi le serment de premier magistrat de la métropole du Canada. Plusieurs échevins ont aussi été assermentés

L'élection du successeur de M. McBride se fera aussitôt que possible

Une succession d'assemblées importantes, et par le nombre et par la qualité de ceux qui en faisaient partie a eu lieu hier, à l'Hôtel de Ville, à l'occasion de l'assembléation pour leur terme d'office, du nouveau maire et des échevins.

Ont prêté serment en même temps que M. James Cochrane, Messieurs les échevins Lapointe, Lefebvre, Clearhue, Ricard, Lebeuf, Lapointe, du quartier Saint-Antoine sud, No 1, Val-Hébert et Laporte.

Tous avaient la figure rayonnante de combattants qui sortent vainqueurs d'une lutte longue et difficile.

Le maire a donné instruction au greffier de la cité d'avoir à fixer la date de la nomination pour l'élection d'un nouveau représentant du quartier ouest à la place de M. l'échevin McBride, lequel croit-on, ne peut suivant la loi, continuer à garder son mandat dans la situation embarrassante où il se trouve. Dans les candidats se trouvent être en présence de fin de recueillir la succession de M. McBride, ce sont M. Neilson et J. Ward.

Le dernier à l'appui du Board of Trade et l'on s'est dit à ce qu'il soit élu par acclamation.

Une petite discussion s'est élevée entre le nouveau maire et M. David, le greffier de la Cité, au sujet de la date à laquelle doit avoir lieu la mise en nomination des candidats pour le quartier Ouest. M. Cochrane a émis l'opinion qu'en ne perdant point un temps inutile, le successeur de M. McBride pourrait être élu assez tôt pour prendre part à la première assemblée du conseil lundi prochain.

Le greffier a fait remarquer que ce sujet que la section 97 de la charte ne permet la mise en nomination en pareil cas que six jours après l'insertion de l'avis dans quatre journaux de la ville. Or, l'avis ne pouvant paraître qu'aujourd'hui, il s'en suit que la nomination devant être retardée jusqu'à mercredi prochain, le 12, afin de former les six jours francs.

A ce propos, tout s'est réduit à déterminer si l'on devait tenir compte des jours d'avis ou non. Le maire du reste, a déclaré avoir manifesté un désir plutôt qu'une opinion, et que ce qu'il voulait surtout, c'était de tenir aux strictes termes de la loi.

M. Ethier avocat de la cité, appelé en consultation, a interprété la charte dans le même sens que l'entendait M. David, et la nomination des candidats pour le quartier Ouest a été remise en conséquence à mercredi prochain.

L'Affaire Laurin-Smith

J. Corbeille a entendu Smith menacer de couper la gorge au jeune Laurin; il a vu un rasoir dans la main du nègre

Il a vu ce dernier mordre Laurin

L'enquête dans la cause du jeune Laurin, accusé du meurtre de G. W. Smith, s'est continuée, hier après-midi, en cour de police.

M. Joseph Perrault, architecte, a déclaré au juge que le défendeur, le jeune Laurin, est sorti et le nègre s'est dévoué à la tragédie.

J. Corbeille, l'un des palefreniers à l'emploi de M. Laurin père, a donné un témoignage des plus importants.

Dix ou quinze minutes avant la tragédie, dans la salle du banquet, il a vu les deux hommes se disputer, et le jeune Laurin a vu le rasoir dans la main du nègre.

Effectivement, le témoin vit le nègre appuyé contre la porte et l'encadrement de celle-ci, tenant un rasoir à demi ouvert dans la main. Il est resté dans cette position une couple de minutes, puis Laurin est sorti et le nègre est entré dans la chambre aux harnais, pour continuer son ouvrage. Il n'a pas entendu la querelle fatale; mais il est arrivé au moment où M. Laurin père venait de s'emparer du rasoir, et le nègre avait dans la main du jeune Laurin dans sa bouche. Le reste du témoignage de Corbeille ne révèle rien de nouveau.

Le témoin Casey, celui-là même auquel Smith avait avoué qu'il avait été tiré en état de légitime défense par le jeune Laurin, est ensuite appelé; mais il n'est pas présent en cour.

Maitre Cook, au nom de la couronne, déclare son enquête faite, et ne peut donner le témoignage de Casey, puisse jeter beaucoup d'éclaircissements sur l'affaire.

Maitre Saint-Pierre se lève et dit qu'il n'appartient qu'au magistrat de décider si l'acte de Smith est ou non un acte de légitime défense, il demande que Casey et l'indifférent, qui étaient présents, lors de la confession de Smith, soient entendus.

L'enquête a été ajournée à vendredi après-midi, à deux heures.

La Mortalité à Montréal

Elle est d'environ 6,000 ames par année

En supposant que la population de Montréal soit de 250,000 ames, et en faisant une comparaison avec les autres villes d'une population à peu près égale, nous trouvons que le nombre de morts par 250,000 hommes est comme suit dans chacune de ces villes:

Montréal 6,250

Buffalo 5,347

Détroit 5,375

Jersey City 5,125

Louisville 4,905

Milwaukee 3,332

Minneapolis 3,370

Newark N.-J. 3,085

Pittsburg 4,760

Providence 5,237

Rochester 3,492

Toledo 3,592

St-Paul 2,377

San Francisco 4,865

VIROGNE INCORRIGIBLE

Un récidiviste du nom de J. N. Ennis qui maintes fois fut envoyé en prison durant les dix dernières années, a reçu hier encore une condamnation de trois mois. Outre cela il devra se féliciter d'une amende de \$20 ou se résoudra à faire trois autres mois dans le même établissement. Ennis est reconnu comme un ivrogne incorrigible et c'est cette passion qui le pousse à commettre tous les délits imaginables.

PRESIDENT DU CONSEIL D'ARBITRAGE

M. J. X. Perrault, a été nommé par le gouvernement provincial, président du Conseil d'Arbitrage dont le but est de régler les différends entre patrons et employés.

IVROGNE INCORRIGIBLE

Un récidiviste du nom de J. N. Ennis qui maintes fois fut envoyé en prison durant les dix dernières années, a reçu hier encore une condamnation de trois mois. Outre cela il devra se féliciter d'une amende de \$20 ou se résoudra à faire trois autres mois dans le même établissement. Ennis est reconnu comme un ivrogne incorrigible et c'est cette passion qui le pousse à commettre tous les délits imaginables.

PINCE AU LARGE

Le détective Samson est revenu de Valleyfield où il a pris charge d'un nommé Giroux, arrêté par M. Conrad Despault, chef de police de l'endroit. Giroux est accusé d'avoir pillé une barge amarrée dans le canal Lachine. Giroux comparaitra ce matin devant le magistrat pour répondre à l'accusation qui pèse sur lui.

Scroggie

Fleurs Artificielles---Qui passeront facilement pour des véritables

L'œuvre de la nature très bien imitée par l'homme. Une contre-partie de la fleur naturelle quant à la forme, aux couleurs et à l'apparence générale. VIOLETTES FLORODORA — Ce qu'il y a de plus nouveau, pour roses. En gros paquets, avec feuillage, 98c et \$1.10 le paquet. ROSES — Un bel assortiment, dans les nuances délicates de rose et jaune, et centres blancs et jaunes, 3 par paquet, pour 29c.

Articles en Granit de première qualité aux prix de ceux de seconde qualité

La tempête ayant empêché plusieurs personnes de profiter des offres spéciales annoncées pour lundi, nous avons décidé de continuer la vente, aujourd'hui.

Assiettes à thé, à diner, à soupe et à tartes, prix ordinaires 9c. 10c et 12c, à votre choix pour 5c. Bois à manger, grande dimension, 14c. Seaux à eau, grande dimension, 54c. Poèles à frire, grande dimension, 25c. Pots au lait, grandeur 4 pintes, 30c. Casseroles avec bec, 85c. Casseroles sans bec, 81c. Bidons à lait, grandeur de 1-2 gallon, 39c. Plats à vaisselle, grandeur 10 pintes, 41c. Plats à vaisselle, grandeur 10 pintes, 39c. Canards, grandeur No. 9, 75c.

Beau choix de valentins

Les messages de Cupidon—dessins nouveaux et attrayants. Rien de commun ou d'inconvenant dans l'assortiment. Un magnifique assortiment de valentins de choix à prix modérés.—La saint Valentin, 14 février.

W. H. SCROGGIE, Angle des rues Ste-Catherine et Université.

Boîtes à Documents, Anglaises, en acier, très fortes serrures doubles. Prix: depuis \$1.75

Boîtes à Argent, avec compartiments, bien émaillées et dorées, toutes grandeurs, depuis 60c.

Boîtes à Bijoux, en acier forgé, à l'épreuve du feu. Prix: depuis \$2.50

L. J. A. SURVEYER

Importateur Quincailleur, 6, rue St-Laurent.

Bagarre Sanglante

Deux journalistes reçoivent de graves blessures dans une altercation avec quelques pochards

ils sont transportés à l'Hôpital Général

Il y a eu du sang versé rue Bonsecours, hier soir, à la suite d'une bagarre qui a mal tourné pour un nommé Marinneau et son compagnon, Hector Langevin, 1488 rue Notre-Dame, tous deux journalistes.

Suivant la version de Langevin, ils auraient été attaqués par plusieurs individus en gognotte sortant d'une bovette de la rue St-Paul, vers 10 h. hier soir. On l'a roué de coups et frappé au front avec quelque instrument tranchant, que l'on suppose être des débris de verre Langevin a voulu intervenir dans la lutte, et a été blessé à la main droite. A la vue du sang abondant, s'échappant des blessures, de Marinneau et maculé la neige alentour, les assaillants ont pris la fuite pour échapper aux mains de la police.

Marinneau et Langevin, ont été transportés en siége à l'hôpital Général. Le premier portait une profonde entaille au front et était beaucoup affaibli par la grande perte de son sang.

LA TEMPERATURE

Bureau météorologique, Toronto, 4 - 8 P. M.

Le temps a été beau et modérément froid aujourd'hui dans les provinces maritimes, et déclinant froid, de Québec aux Montagnes Rocheuses. Une légère perturbation s'est développée sur la région des lacs, et les vents sont encore forts dans la province d'Ontario.

Températures minima et maxima:—

Victoria 38-44, Kamloops 26-38, Calgary 4 en bas 8, Edmonton 2 en bas, Qu'Appelle 28 en bas 2 en bas, Winnipeg 24 en bas, 4 en bas, Port Arthur 10 en bas 2, Toronto 8-17, Ottawa 10 en bas 10, Montréal 2 en bas 12, Québec 6 en bas 6, Halifax 8-28.

Probabilités:—

Valée d'Ontario et région de Montréal: Vents de sud-ouest, forts et froids; probabilités de certaines pluies.

Région de Québec et Gaspé:—

Vents frais à forts, plus froids, un peu de neige en certains endroits.

LE REFUGE DE NUIT DE SAINTE-BRIGITTE

M. Edouard Péri, surintendant du refuge de nuit de Ste-Brigitte, a fait le rapport suivant pour la semaine dernière:

Hommes 367, femmes 34, Irlandais 213 Français, 167, Anglais 16, Ecossais 14, autres nations 5, total 461. Tous ont eu le logement et le déjeuner.

LE GENEVRIER

Les baies de genévrier, Le Gin Canadien Melchers Croix Rouge

Toutes les parties du Genévrier sont d'usage en médecine, les baies, les bois, les feuilles et les baies, les plus anciens Médicaments les ont employés sous différentes formes.

Les racines, le bois et les feuilles passent pour sudorifiques, on en fait des tisanes et des fumigations contre le mauvais air et la contagion.

Mais ce sont les baies qui possèdent le plus de vertus médicinales. Elles servent à fortifier l'estomac, à faciliter le travail de la digestion et sont très efficaces dans les maladies des reins, et de la vessie. On emploie les baies, principalement pour faire une liqueur très-hygiénique connue sous le nom de Gin. Cette boisson est une des meilleures que l'on puisse boire, elle agit sur les effets stimulants d'un bon alcool, elle contient les propriétés médicinales des baies de Genévrier.

Cependant, cela ne veut pas dire que tous les Gins sont bons pour la santé, au contraire les bons Gins sont rares, il n'y a que ceux qui sont purs et très-vieux qui puissent être employés comme médicament efficace.

Malheureusement, presque tous les Gins importés sont expédiés aussitôt qu'ils sortent de l'alambic et sont livrés à la consommation encore pleins d'huile aqueuse, si injurieuse à la santé. Ces Gins ont un goût acre, grattent la gorge et brûlent l'estomac.

Il n'y a dans ce pays, à peu près, qu'une seule marque de Gin ayant véritablement l'âge et de la qualité. C'est le Gin Canadien Melchers Croix Rouge, qui est le seul Gin ayant véritablement l'âge et de la qualité. C'est le Gin Canadien Melchers Croix Rouge, qui est le seul Gin ayant véritablement l'âge et de la qualité. C'est le Gin Canadien Melchers Croix Rouge, qui est le seul Gin ayant véritablement l'âge et de la qualité.

Le "Journal" est publié par la Compagnie d'Imprimerie Industrielle, propriétaire G. Milton McDonald, gérant, 75 rue St-Jacques.